

PARIS-CANADA

Organe Bi-Mensuel des Intérêts Canadiens et Français

FRANCE

ABONNEMENTS : Un an..... 10 fr.

Les Annonces et Réclames sont reçues
au Bureau du Journal.

ANNONCES, la ligne.....	1 franc
RÉCLAMES, —	2 —
FAITS-DIVERS, —	3 —

Directeur : HECTOR FABRE

BUREAUX :

10, Rue de Rome, 10 — PARIS (8^e)

CANADA

ABONNEMENTS : Un an..... \$ 2

CODES :

Atlantic Cable Directory
A. B. C. et WESTERN UNION TELEGRAPHIC

Adresse Télégraphique : STADACONA-PARIS
Téléphone : 215-03

SOMMAIRE

Jacques Cartier.....	HECTOR FABRE.
Fêtes de Saint-Malo.....	DARBOIS.
Echos des Fêtes.....	
Les Canadiens à Paris.....	
Les Manufacturiers canadiens.....	

JACQUES CARTIER

De ces fêtes admirablement organisées sous la direction délicate et légère d'un poète, M. Louis Tiercelin, avec le concours d'hommes distingués, épris de gloires bretonnes, en tête desquels il faut placer le maire de Saint-Malo, M. Jouanjan et le député d'Ille-et-Vilaine, M. La Chambre, et les principaux membres du Conseil municipal, on peut dire, sans l'exagération ordinaire et obligatoire des comptes-rendus, qu'elles ont dépassé toutes les attentes, qu'elles ont eu un caractère particulier d'émotion patriotique et de charme rétrospectif, si l'on peut ainsi parler, et que le souvenir délicieux en restera dans l'âme de tous ceux qui y ont assisté. Les Malouins, si amoureux de leur ville, de son passé, de ses gloires, et quelles gloires ! de sa grâce souveraine, ont passé des heures d'enthousiasme qu'ils n'oublieront pas, qu'ils revivront souvent dans les évocations des claires matinées, dans les rêveries des longs soirs. Pour ce qui est des Canadiens, enclins parfois, un peu légèrement, à songer que, dans ces vieilles provinces d'où sont venus leurs pères obscurs ou glorieux, on a oublié leur histoire aux dates françaises, ils ont vu là en quelques heures dissiper les nuages de l'oubli et

apparaître le passé de deux siècles, sombrer l'indifférence et rayonner au loin l'amour sans bornes de leur jeune pays, et leur cœur en restera à jamais pénétré et attendri !

Jacques Cartier ! Saint-Malo ! ces noms n'étaient pas ignorés ou méconnus, à Dieu ne plaise ! de le penser, mais ils n'étaient pas à leur vraie place dans la mémoire vivante, présente, des Français du Canada, qui leur doivent tous les biens qu'ils ont trouvés sur le sol libre d'Amérique, aux ressources infinies ; des Français de France qui, à cette époque de leur histoire, et nonobstant les excédents de gloire qu'ils jettent dans les balances où se pèse la valeur de chaque peuple, ne doivent point se dispenser de mettre en relief les hauts faits dont le théâtre a été situé loin de France.

D'où est née tout à coup, et après une si longue somnolence de gratitude, la pensée de glorifier Jacques Cartier et Saint-Malo ? M. Ed. Fabre-Surveyer l'a laissé entendre dans son charmant et touchant discours aux Portes-Cartier, qui, après les éloquentes paroles prononcées en cours de route par M. Turgeon, a ouvert cependant une nouvelle source d'émotions dans le cœur de ce peuple assemblé autour de l'estrade où nous nous tenions, et mis de nouvelles larmes dans les yeux de cet amiral, de ce général, de ce député, de tous ces Malouins distingués, sensibles à tout ce qui touche au passé de ce coin de terre où ils sont nés. C'est à la mémoire d'Honoré Mercier, premier ministre de la province de Québec, qu'il faut en reporter l'honneur. C'est lui qui, en venant s'agenouiller sur le parvis de la cathé-

drale, là même où la légende enseigne que Jacques Cartier s'est agenouillé avant de partir pour sa grande découverte, en y priant avec la même dévotion sincère, en y faisant graver une inscription rappelant l'hommage qu'il était venu, au nom de ses compatriotes, rendre au découvreur du Canada, c'est lui qui a indiqué le devoir qu'il restait à remplir à l'égard de Jacques Cartier, devoir que la mort ne lui a pas laissé le loisir de remplir lui-même.

Mercier était pénétré de cette pensée que c'était aux Canadiens tout autant qu'aux Malouins à rendre à Jacques Cartier l'honneur qui lui est dû, et que c'était à leur concours réuni qu'on devait demander les ressources nécessaires pour l'érection d'un monument commémoratif. Botrel, on ne saurait trop l'en féliciter, s'est fait le messenger de cette noble pensée ; il est allé au Canada chanter la gloire de Jacques Cartier, et il en a rapporté dans son escarcelle de barde breton les ressources premières pour l'érection de la statue.

N'en déplaise aux gens positifs, mais leur infériorité en l'espèce est notoire autant qu'amendable : il n'y a que les poètes, que les artistes, pour faire aboutir les choses d'ordre généreux. M. Louis Tiercelin, laissant reposer sa lyre, et y revenant par instant, comme le montrent les vers ailés qui, à intervalles divers, ont traversé sur leurs ailes notre attention charmée, a pris la direction de cette œuvre glorieuse ; il y a consacré tous ses soins, et quels soins ! zélés, entendus, constants, infatigables. Le succès le plus complet, le plus conforme à ses efforts, a récompensé

son ardeur. Et comme la fortune est fidèle aux poètes, quoi qu'ils en disent, et comme tant d'inspirations heureuses en témoignent, il a trouvé en Georges Bateau, un artiste selon son cœur, selon le nôtre, qui nous a donné un Jacques Cartier, animé, armé pour d'autres conquêtes, d'autres découvertes. Lorsque le voile est tombé, et lorsqu'est apparue aux yeux de cette assistance nombreuse et attentive, l'œuvre de l'artiste, l'image du brave marin, sous l'éclat de ce soleil, sur un point de ce vaste horizon où plonge le regard et à ce moment y cherchait le Canada lointain, les acclamations se sont élevées de toutes parts et ont salué la figure immortelle qui se dessinait hardiment dans l'air pur. C'est une heure qu'on n'oublie pas lorsqu'on l'a vécue. Pour en comprendre toute l'émotion, il faut connaître cette Bretagne admirable, ces côtes délicieuses, cette atmosphère exquise, cette ville de Saint-Malo unique en son contour gracieux et ferme.

A l'avenir, quel Canadien viendra en France sans faire pèlerinage à St-Malo, sans venir, comme Mercier, saluer Jacques Cartier, s'incliner devant son monument ! Pèlerinage patriotique, pèlerinage sacré ! Et nos compatriotes trouveront auprès de ces Malouins si sensibles, si chaleureux, un accueil qui leur rappellera aux uns et aux autres cette célébration qui a remué tant de souvenirs et fait vibrer tant de cœurs à l'unisson !

Je ne sais vraiment comment exprimer à Turgeon, après les ovations qu'il a reçues, après les témoignages d'admiration et d'affection qui lui sont arrivés de tous côtés, à quel point j'étais content de son discours et de la façon dont il a fait honneur à notre pays, en cette fête comme historique. Son grand talent d'orateur a reçu là, en France, une seconde et éclatante consécration : le triomphe de Honfleur s'est renouvelé. Il me comprendra lorsque j'ajouterai que j'ai senti, en l'écoutant, une émotion d'autant plus profonde, que près de moi n'était plus là, celui auquel sa jeune renommée était alors si chère.

HECTOR FABRE

LES FÊTES DE SAINT-MALO

Le temps s'était mis de la partie et ces deux jours de réjouissance, le 23 et le 24 juillet, ont été favorisés du soleil et de la brise. On ne saurait imaginer deux journées plus agréables, en dehors même des apprêts et des réalisations de la fête patriotique. Le touriste en quête de distractions et dont le plaisir régulièrement convoqué se fait un malicieux plaisir de déjouer les rêves, souhaiterait pouvoir en compter quelques-unes comme cela durant ses vacances, mais n'y saurait compter : chose réservée à ceux qui mêlent à leurs joies un peu d'idéal patriotique et d'émotion humaine. Il y faudrait aussi ce décor de Saint-Malo. La *Hollande*, où a été érigé le monument, est merveilleusement située. Si le grand artiste breton Châteaubriand, dans sa solitude dernière du Grand-Bé, eût été consulté, il n'aurait pas désigné autre part. Lorsqu'il y aura encore des gens qui douteront que René ait été en Amérique, ou qui sauront qu'il n'a pas vu le Niagara, ils pourront à deux pas, consulter Jacques Cartier : le marin, reconnaîtra le privilège d'un si noble voisinage, en cautionnant le poète.

A la Cathédrale

La première étape de ces belles fêtes bretonnes a été, comme Jacques Cartier au besoin l'eût réclamé, la cérémonie religieuse qui a eu lieu à la Cathédrale. Le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, officiait. Le panégyrique religieux a été prononcé par l'abbé Janvier, le renommé prédicateur de la station de Carême à Notre-Dame de Paris. Il s'est élevé à une grande hauteur d'éloquence. Il a mis en relief le patriote, le chrétien et le marin ; et salué, en terminant, les compagnons obscurs de Jacques Cartier, « ces petits marins de Bretagne et de France, qui moururent obscurément là-bas, patriotes et martyrs, pour la France et pour la Foi ».

La partie artistique de la cérémonie a été fort belle. La cantate composée par M. Louis Tiercelin et mise en musique par l'organiste de la Cathédrale, M. Louis Blanc, a produit une profonde impression. Elle a été exécutée excellemment par la Maîtrise avec, pour solistes, MM. Stéphan et Orain.

A l'Offertoire, dans *O Salutaris*, Mme Botrel a fait briller l'étendue et le ressort d'une voix magnifique.

Les Canadiens étaient au premier rang des auditeurs, assis dans le chœur, non loin de la plaque de marbre que M. Mercier fit poser dans la cathédrale pour rappeler la cérémonie fameuse dans laquelle Jacques Cartier reçut la bénédiction de son évêque avant de partir à la découverte des Terres-Neuves. Citons au hasard de la mémoire : M. Turgeon, ministre des terres de la couronne de Québec ; Honorable Hector Fabre, commissaire général du Canada à Paris ; M. Ethier, avocat de la ville de Montréal ; M. Major, ancien député d'Ottawa ; Dr Casgrain ; Dr Dubeau ; Dr Lemieux ; Dr Brisson ; M. Bauset ; M. Lefèvre et M. Faudier Lefèvre, son fils ; MM. Joseph Picard, Ludger Gravel, O. et P. Rolland, Xavier Mercier, Fabre-Surveyer

Beaulieu ; les abbés J. M. Belland, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Central Falls, et Napoléon Leclerc, curé de Sainte-Anne, Woonsocket.

M. l'abbé Charrier, curé de l'église Saint-Jacques, M. l'abbé Joseph Carré, professeur au collège de Montréal, M. l'abbé Moulin, aumônier de la congrégation de Sainte-Croix à Montréal, M. l'abbé Trudel, curé de Saint-Justin, M. l'abbé J. G. Gélinas.

Autour d'eux, dans le chœur, MM. les députés Brice, La Chambre, Surcouf ; M. le Maire de Saint-Malo et un grand nombre de ses conseillers municipaux ; M. l'amiral Leygues, M. le général Méert et M. de Montbéliard, chef d'état-major de la 20^e division ; puis l'élite de la population de Saint-Malo et des villes voisines, étroitement unies, dès le début de ces fêtes, dans un sentiment de commune fierté patriotique.

Dans la nef, Mlle Cartier, Mme Bauset, Mme E. H. Morin, Mlle Belcourt, M. Paul Morin, Mme et Mlle Saint-Jean, Ernest Pélessier, A. Bellanger, M. W. H. Robinson, Mme Robinson, Mme Casgrain, Mlle Borne, M. et Mme Léonard Lafrance.

A l'Hôtel de Ville

A midi, banquet à l'Hôtel de Ville, présidé par M. Jouanjan, maire de Saint-Malo, ayant à sa droite M. le Sous-Préfet de Saint-Malo supplantant le Préfet, à sa gauche, M. le contre-amiral Leygues. En face de lui prend place M. Louis Tiercelin, ayant à sa droite l'honorable M. Turgeon, ministre, à sa gauche M. Rougnon de Mestadier, chef du service de la Marine. Les autres convives sont : MM. Garreau, sénateur d'Ille-et-Vilaine ; Brice, député, président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine ; La Chambre et Surcouf, députés de l'arrondissement de Saint-Malo ; le général Méert ; M. Miriel, conseiller d'arrondissement ; M. Ethier, représentant de la ville de Montréal ; M. le lieutenant-colonel Estrabou, du 47^e ; M. Edmond Saint-Mieux, conseiller municipal ; M. Hector Fabre, commissaire général du Canada en France ; M. Pottier, administrateur de la Marine, à Saint-Malo ; M. Armand Houitte de La Chesnais ; M. le lieutenant-colonel de Laporte ; M. le capitaine de vaisseau Gaucher ; MM. Georges et Charles de Saint-Mieux ; le capitaine de vaisseau Pierraz, commandant le *Henri IV* ; le lieutenant de vaisseau Lephay, commandant l'*Arquebuse* ; M. le chef d'état-major Laugier ; M. Rouxin, maire de Paramé ; M. Ed. Fabre-Surveyer, avocat à Montréal ; M. René Grivart de Kerstrat ; le lieutenant de vaisseau Petit, commandant le *Bélier* ; MM. le commandant et le capitaine du génie ; le commandant d'artillerie ; le commandant de l'*Elan* ; M. l'aide-de-camp de l'amiral Leygues ; M. Delmavilain, maire de Saint-Servan ; le lieutenant de vaisseau Castelnau, commandant le *Baliste* ; M. Bauset, secrétaire général de la municipalité de Montréal ; M. Brémont ; M. Lemieux, secrétaire de M. Turgeon ; M. Dupont, président de la Société Historique ; MM. Pointel, Ameline, Peyneau, Le Gobien, Frébault, Diard, Hémar, Lempereur, Hervot, Delestre, Morvan, conseillers municipaux ;

M. X. Mercier ; MM. Leray, sous-lieutenant de pompiers, Bernardin, directeur du Casino, le barde Théodore Botrel, le statuaire Bateau ; MM. Bénard, architecte de la ville ; Vié, directeur du *Republicain* ; Bazin, directeur du *Salut*.

Le maire a pris le premier la parole, et son discours a achevé de lui conquérir nos compatriotes que son accueil avait tout d'abord charmés.

Discours de M. Jouanjan

Messieurs,

C'est un grand honneur en même temps qu'un véritable plaisir pour moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier d'avoir accepté l'invitation du conseil municipal de Saint-Malo. Cette fête que nous sommes si heureux de célébrer avec vous, va grouper autour de la statue de Jacques Cartier des Français de même origine, unis dans une solide et unique pensée : faire revivre le souvenir de celui qui pourrait paraître oublié parce que son image ne se dressait pas sous une forme tangible mais dont la gloire incontestée planait comme une auréole sur sa ville natale.

Ce que fut Jacques Cartier, ce qu'il accomplit avec tant de sage et patiente énergie, vous allez l'entendre rappeler en termes plus éloquents et plus vibrants que ceux que je pourrais emprunter. Permettez-moi toutefois de vous dire que cette cérémonie revêt aux yeux de notre population malouine un caractère tout spécial d'intimité et de solennité.

Ce sont en effet des Malouins qui ont eu la pensée d'élever à celui qui a porté si loin le nom de Saint-Malo, un monument durable ; ce sont des Bretons qui ont sollicité les bonnes volontés et permis de réaliser le rêve caressé depuis si longtemps : ce sont des Français d'outre-mer qui n'ont pas hésité à accomplir un long voyage pour rendre hommage, au nom des Canadiens du Saint-Laurent, au fondateur de la Nouvelle-France ; c'est l'escadre du Nord qui vient rehausser l'éclat de cette fête et saluer l'un des ancêtres les plus glorieux de la marine française.

N'ai-je donc pas raison de dire qu'aucune arrière-pensée ne peut se mêler à la joie universelle, que tous ici nous ne sommes réunis que pour payer notre tribut d'admiration et de reconnaissance à celui qui ne poursuivait qu'un seul but : étendre au loin l'influence de son pays, l'enrichir sans violence, créer une nouvelle France, semblable à celle qu'il quittait, aussi glorieuse et aussi prospère à la fois.

Aux membres du Parlement qui nous ont donné tant de marques de dévouement et en particulier à vous, mon cher sénateur, qui n'avez rien épargné pour mener à bonne fin l'œuvre entreprise, au Conseil général d'Ille-et-Vilaine, qui nous a généreusement aidés ; à M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine qui a appuyé de sa haute autorité les démarches faites auprès du gouvernement ; à tous ceux qui ont contribué à doter la ville de Saint-Malo d'un monument qui ornera l'une de ses plus belles promenades, j'adresse mes remerciements les plus sincères.

A vous, Amiral, en vous priant de transmettre à M. le Ministre de la marine et au vice-amiral commandant l'escadre du Nord l'expression de notre vive gratitude, je dirai que si nous éprouvons une grande joie à recevoir sur notre rade la flotte française, si notre population accueille si gaiement les marins de l'escadre, elle sait également prendre sa part du deuil qui vous a si douloureusement frappé à Bizerte. S'il nous est enfin permis d'admirer aussi loin que la vue peut s'étendre, le splendide panorama qui s'étend du cap Fréhel à la pointe de la Varde, c'est à vous, mon général, que nous le devons, à M. le Commandant du génie et à ses collaborateurs qui nous ont donné sans compter leur précieux concours.

Monsieur le Ministre du Canada, si, contrairement à l'usage protocolaire, je m'adresse à vous en dernier lieu, excusez, je vous prie, cette incorrection. Elle n'a pour cause que le profond désir de vous considérer comme faisant partie pour quelques jours au moins de la famille malouine. Ce n'est donc point seulement comme des amis que nous vous accueillons, mais comme des frères qui ne sont séparés de nous que par l'Atlantique et dont

les cœurs battent à l'unisson des nôtres. Depuis quelques années les relations entre nos deux populations se multiplient, les liens se resserrent plus étroitement, et le souvenir de ces fêtes ne pourra que cimenter davantage ce que je ne puis m'empêcher d'appeler l'entente fraternelle.

Messieurs, je lève mon verre à la santé du Chef de l'Etat, de M. le Président de la République, à la marine française, à nos frères Canadiens, aux hôtes de la ville de Saint-Malo.

Ce discours, à la fois si éloquent et si aimable, a soulevé d'unanimes applaudissements, les applaudissements venant des convives canadiens couvrant par moment les autres.

M. Surcouf, député de la seconde circonscription, a pris aussitôt la parole, et il a développé en termes heureux cette pensée :

Si les temps héroïques sont passés, mettez du moins votre honneur à glorifier vos héros.

C'est ensuite M. La Chambre, député de la première circonscription, qui s'est levé, et l'accueil fait à son discours, d'une composition si élégante et d'une allure si haute, n'était que justice rendue à son talent et à sa situation.

M. Fabre clôt la série des discours par une improvisation au cours de laquelle il s'attache particulièrement à remercier les membres du Conseil Municipal de l'accueil que les Canadiens ont reçu à Saint-Malo et que le *Salut*, de Saint-Malo, reproduit ainsi :

« M. Fabre, commissaire général du Canada à Paris, se lève et dans un toast de l'esprit le plus fin, presque le plus malicieux, se faisant l'interprète des Canadiens présents, il porte au Comité du monument et à la ville de Saint-Malo un toast qui échappe à la reproduction, tant la façon de le dire en rehausse le charme, mais que nous voulons tout de même essayer de fixer ici pour ceux qui l'entendirent et ceux qui ne l'entendirent pas ».

Discours de M. Hector Fabre

Je suis heureux de répondre à votre appel, Monsieur le Président ; cependant, j'ai un léger reproche à vous faire : vous m'appelez à parler après des orateurs éloquents. Au début de ma carrière, un de mes maîtres me disait : « Ne prenez jamais la parole après un orateur éloquent ; attendez les autres, ils surviendront toujours, et alors n'hésitez plus. » (*Rires*).

Je voudrais tout de même, M. le Maire, vous remercier, au nom des Canadiens, du concours que vous avez prêté à l'œuvre qui s'accomplit aujourd'hui, remercier aussi le Président du Comité, M. Tiercelin. Il a montré que les poètes, dans l'organisation d'une démonstration patriotique, valaient des prosateurs comme nous, et cette fête rivalise avec les plus nobles poèmes.

Ce serait de l'ingratitude de notre part d'oublier M. Botrel et sa brillante visite au Canada, qui a fait ressortir à la fois son talent et sa généreuse ardeur pour les gloires comme celle de Jacques Cartier. (*Applaudissements*).

Le rêve de tout Canadien, c'est de voir Saint-Malo. (*Applaudissements*). Les plus ambitieux voudraient y retrouver des ancêtres. (*Rires*). Pour ma part, sans renier la ville de Montpellier, patrie des miens, en m'inclinant devant Toulouse, représentée ici par l'amiral Leygue, et en reconnaissant que dans le Midi, d'ailleurs, aucune ville ne peut lutter contre Toulouse, comme l'amiral le sait bien (*Rires*), et chacun avec lui, je regrette de ne pouvoir me dire d'origine malouine. (*Applaudissements*). Mais, qui sait ? Nous réclamerons peut-être un jour Jacques Cartier ! Nous autres, gens du Midi, on assure que volontiers nous tirons à nous les choses dont nous parlons, et donnons comme faites par nous celles qui ont traversé notre imagination sans s'y poser.

Je vois autour de cette table de nombreux

représentants de la Marine, et je les salue de la part de nos amis des deux rives du St-Laurent, de Montréal et de Québec, qui ont vu si souvent passer le pavillon que porte si haut votre flotte. (*Applaudissements*). Ces nobles vaisseaux de guerre ne ressemblent guère aux petits navires de Jacques Cartier qui leur ont battu la voie ; mais le même sentiment patriotique vaillant et hardi anime leurs équipages et leur ferait faire de grandes choses.

Je salue aussi l'armée française, que tous ici nous admirons et dont la gloire remplit notre histoire.

Enfin, parmi les membres du Parlement, je vois un sénateur ; c'est par là qu'on finit (*Rires*), et c'est un noble couronnement de carrière. Les députés ont chez nous cette facilité de pouvoir s'exprimer en deux langues. Du choc de ces deux idiomes naît parfois une certaine lumière, d'autres disent une obscurité certaine (*Hilarité*), qui favorise le vote et crée tout-à-coup la quasi-unanimité en faveur du gouvernement. (*Applaudissements*).

Il y aura, en tous cas, parmi nous, unanimité à vous louer de l'honneur que vous faites à Jacques Cartier, auquel nous nous associons de tout cœur. Notre affection et notre reconnaissance n'en seront désormais que plus grandes, et c'est au nom de tous mes compatriotes que je bois à Saint-Malo et à la Bretagne.

Ce fut le bouquet et en vérité ce festin ne pouvait en avoir un plus brillant, ajoute notre confrère.

L'inauguration

Nous nous retrouvons, tous et bien d'autres, sur le rempart, près du monument. La foule est énorme. Les fenêtres des maisons environnantes sont garnies de spectateurs. Au large, la mer sillonnée de bateaux pavoisés, et on aperçoit au loin l'escadre, composée des cuirassés *Bouvines*, *Henri IV*, *Amiral-Tréhouart*, des contre-torpilleurs *Arquebuse*, *Bélier* et *Baliste*.

Le silence se fait, et M. René Brice, député, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, qui a accepté de présider la cérémonie de l'inauguration, prend la parole. Tous les bruits s'apaisent, un silence solennel se fait. Tous ceux qui connaissent l'éminent député savent avec quelle bonne grâce mêlée de vivacité il s'exprime ; les Canadiens, qui ne le savaient que par oui-dire, de suite ont été séduits par sa manière de dire. Voici ce noble discours :

Discours de M. René Brice

DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL D'ILLE-ET-VILAINE

Mesdames, Messieurs,

En m'offrant la présidence de cette cérémonie, MM. les membres du Comité Jacques Cartier ont voulu associer plus étroitement à leur œuvre le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, nous leur en adressons tous nos remerciements.

Messieurs,

Il y a deux ans à peine, en donnant place sur un des quais à une statue de Surcouf, la ville de Saint-Malo honorait, dans la personne d'un de ses illustres enfants, l'intrépidité et l'audace de l'homme de guerre.

Aujourd'hui, c'est le navigateur habile et tenace qu'attire l'inconnu, le vaillant qui rêve de planter sur les terres ignorées, dont ses travaux et son génie lui ont révélé l'existence, le drapeau de sa patrie que nous venons célébrer avec elle.

Nouveau Christophe Colomb, moins d'un demi-siècle après la découverte de l'Amérique méridionale, Jacques Cartier découvrait le Canada, en prenant possession au nom de François I^{er} et lui donnait le nom de Nouvelle-France.

Admirable colonisateur, ne parlant que de paix à des populations aimables et douces, bien accueilli partout, il ouvrait la voie à toute cette jeunesse française qui devait bientôt s'élaner dans ces contrées nouvelles et y fonder les premiers édifices des deux grandes villes qui s'appellent Montréal

et Québec. Jusqu'au traité de 1763, le Canada nous a appartenu. Et la France, Messieurs, notre esprit, notre nom, notre race l'ont pénétré à ce point, qu'après des siècles, il y demeure, par centaines de mille, des hommes qui se glorifient de leur origine française, qui parlent notre langue, qui ont conservé la religion et les mœurs que nous leur avons transmises, qui nous demeurent unis par des liens d'une tendre affection.

Cependant à Saint-Malo, seuls, le nom d'une rue et dans un musée de la ville, les débris de la « Petite Hermine », de ce navire témoin des peines, des douleurs, des enthousiasmes et des joies de Jacques Cartier, rappelaient son existence, lorsqu'en 1898, un comité s'est formé pour lui rendre un tardif et nécessaire hommage. Ce comité avait à sa tête un de nos poètes les plus délicats et les plus aimés; un rennais, l'auteur applaudi des « stances à Corneille » et du « Rire de Molière », celui-là même qui dans la Mort de Brizeux, a chanté si délicieusement la Bretagne...

...Avec ses fleurs, ses arbres.

Avec ses granits bleus polis comme des marbres,
Ses plaines, ses rochers, ses étangs, ses taillis,

Son ciel est doux, son sol est fort, sa mer est belle,
Et puis c'est la Bretagne, et puis c'est mon pays.

En même temps il s'est trouvé un barde breton, qui, avec sa « Douce » si courageuse et si charmante, alla vers nos frères d'outre-mer évoquer près d'eux le souvenir de Cartier et qui, chantant ses chansons de Bretagne et « les Gas de Saint-Malo », toujours matelots et la « Basse Bretonne » avec ses coiffes mignonnes et ses devantiers à jour, et les « Sabots de Jésus » les petits sabots de frêne, et « la Patrie » puis, tendant son escarcelle, en a reçu les premières sommes destinées à perpétuer la mémoire de notre compatriote, du fils glorieux, Monsieur le Maire de Saint-Malo, de votre noble ville, de cette cité féconde qui enfanta plus de grands hommes que dans son étroite enceinte elle n'aurait de place pour leur élever à tous des monuments dignes d'elle.

Puis le comité de toutes parts a sollicité des souscriptions. La ville de Saint-Malo et le département d'Ille-et-Vilaine ont tenu à honneur de lui apporter leur concours et voici qu'enfin, grâce à son dévouement et à ses efforts, la statue de Jacques Cartier, du haut des remparts de la ville d'où il est parti pour ses premiers voyages, domine la mer.

Au nom du Conseil Général, je salue les représentants de cette fête de la marine et de l'armée, écoles toutes les deux d'abnégation, de patriotisme et de dévouement, gardiennes de notre territoire, de notre honneur et de nos lois.

Au nom du département d'Ille-et-Vilaine, je souhaite la bienvenue au jeune et distingué homme d'Etat et aux délégués Canadiens qui ont tenu à venir glorifier avec nous la mémoire de Jacques Cartier.

Notre histoire, Monsieur le Ministre, s'est trouvée en divers temps si profondément, si intimement liée à la vôtre qu'il nous serait impossible de ne pas avoir une même manière de sentir et d'aimer.

Fils de communs ancêtres, ni le temps, ni la distance n'ont pu nous faire oublier cette même origine. Vous êtes restés pour nous comme des Français que seul l'éloignement sépare de la mère-patrie et nous savons quelle place, avec votre amour pour le Canada et votre loyalisme pour l'Angleterre, vous nous réservez dans vos cœurs.

Lorsque vos poètes disent comme Louis Fréchet dans un de ses plus charmants sonnets :

Chez nous, un sentiment qui ne saurait périr,
C'est l'amour du vieux sol qu'à bénir on s'obstine.
Du vieux sol poétique où chanta Lamartine,
Sol maternel pour qui nous voudrions mourir.

Ou comme William Chapman dans les *Aspirations* :

Et nous l'aimons toujours, parce que c'est la France,
Parce que notre sang dans ses veines coulait,
Et parce que son sein nous a versé son lait.

La France! c'est pour nous la mamelle féconde
Où, dans sa soif sans fin, boit la lèvre du monde.
L'œil qui dans les brouillards du temps voit tout

[venir,
Le bras qui guide au port la nef de l'avenir,
Le doigt qui fait tourner les feuillets du grand livre
Où, cherchant l'idéal, l'Esprit humain s'enivre.

Nous sommes saisis d'une douce et violente émotion et notre Académie française, bien que des français seuls puissent concourir pour les prix Montyon, décerne un prix Montyon à Fréchet et à Chapman.

J'ai entendu Sir Wilfrid Laurier parler chez nous de votre pays et du nôtre avec cette abandon, cette éloquence simple et forte, ce tour heureux d'expression que nul ne pourrait oublier. Je l'entends encore nous racontant les charmes de votre terre hospitalière, votre terre faite de contrastes. « Le pays des rigoureux hivers et des étés pleins de soleil, le pays des grandes forêts et des plaines fertiles, le pays de l'ordre, de la liberté, des fiertés nationales et de la prospérité de toutes les races.

Je me souviens qu'un jour, à Montréal, à la fin du mois de décembre 1870, à l'inauguration d'un cercle d'ouvriers, un des orateurs s'écriait au milieu des acclamations de la foule : « Et si quelqu'un veut savoir à quel point nous sommes français, je lui dirai : Allez dans les villes, dans les campagnes; adressez-vous au plus humble d'entre nous et racontez lui les péripéties de cette lutte gigantesque qui fixe l'attention du monde : annoncez-lui que la France a été vaincue! puis mettez la main sur sa poitrine et dites-moi ce qui peut faire battre son cœur aussi fort si ce n'est l'amour de la patrie! »

Qu'ajouterais-je, messieurs! Comment ne pas aimer ceux qui vous aiment ainsi!

En votre nom à tous, j'envoie par delà l'Atlantique, à nos frères du Canada notre fraternel salut!

Le président du comité, M. Louis Tiercelin, de droit, avait la parole après M. Brice. Il a parlé en orateur et en poète; son discours, rempli de pensées élevées et de sentiments délicats, nous a tenus sous le charme tant qu'il a duré et a laissé une impression délicieuse à tous.

Discours de M. Tiercelin

PRONONCÉ A L'INAUGURATION DE LA STATUE
DE JACQUES CARTIER
(Saint-Malo, 23 Juillet 1905).

A Barcelone se dresse le monument de Christophe Colomb; à Gênes, est érigée sa statue; ses deux patries, celle de sa naissance et celle de sa gloire, ont voulu honorer le grand navigateur, à qui le Vieux Monde doit d'avoir connu toute une autre moitié du globe terrestre.

Nous n'avons pas ici l'azur de cette Méditerranée, où scintillent les deux grandes villes maritimes, et nous n'avons pas eu Colomb, mais, sur la côte d'Emeraude, à Saint-Malo, nous avons eu Jacques Cartier.

Et si c'est une date mondiale, ce 10 octobre 1492, quand un fils de notre Europe posait le pied sur une des îles de l'hémisphère atlantique, et une date espagnole, le 15 mars 1493, lorsque la *Nina* rentrait au port de Palos, apportant la certitude d'un Nouveau Monde, c'est une date malouine, le 5 septembre 1534.

Hors des murs de cette ville, vos ancêtres, Messieurs, couraient au-devant de celui qui avait vu les côtes du Labrador et les rivages du Saint-Laurent. Mais la rentrée triomphale et la belle allégresse, ce fut au retour de la deuxième expédition. La *Grande Hermine* abordait et l'on connut l'existence d'une terre dont Cartier avait pris possession. Le 16 juillet 1536 est une date française.

Et le Conquérant entra dans la Cathédrale et s'agenouilla sur cette dalle dont il avait baisé la poussière à son départ.

Comme le Conquistador, il avait son escorte de Sauvages et les bourgeois de Saint-Malo qui lui faisaient honneur valaient bien les nobles de Barcelone.

François I^{er} pourtant ne le manda pas près de lui, comme avaient fait, pour Colomb, le roi Ferdinand et la reine Isabelle, qui se levèrent à son arrivée. On ne lui donna pas, comme à Colomb, un de ces blasons, surchargés à la mode d'Espagne, où il y avait tant de choses : un château, un lion, une couronne, des ancres, la mer Océane, la terre des Indes, des clés, que sais-je encore? Il n'obtint pas même ces armes symboliques si bien gagnées : une nef d'or sur une mer de sinople.

Le Découvreur du Canada ne fut ni amiral,

ni vice-roi, ni gouverneur des terres découvertes. On le titrait seulement capitaine général et maître-pilote du roi. Du moins, se créa-t-il lui-même sa seigneurie de Limoilou en Paramé, et peut-être prit-il de vagues armes parlantes.

Et sans doute ses compatriotes le trouvaient assez noble ainsi, puisqu'ils recherchaient si souvent pour leurs nouveaux-nés l'honneur de son parrainage et, dans leurs procès, l'impartialité de son témoignage juré.

Et, si la reconnaissance royale ne vint pas l'arracher à sa retraite, il eut cette bonne fortune d'échapper à la persécution, qui fit trop notoires et si tristes les dernières années du Découvreur de l'Amérique. Après que Jacques Cartier eut renoncé à ses voyages, on ne trouve plus son nom que dans quelques actes de la vie civile. On connaît la date de sa mort, mais le lieu précis de cette mort est ignoré comme le lieu de sa naissance.

Pourtant, quelles que soient les revendications concurrentes et même en les acceptant, Jacques Cartier demeure un fils de ce pays. Saint-Malo est sa vraie patrie, d'abord parce qu'elle est la ville la plus probable de sa naissance et de sa mort, et aussi parce que c'est de notre rocher qu'il partit vers sa grande aventure et que c'est dans notre port qu'il revint pour une impérissable gloire.

Saint-Malo est sa patrie définitive, parce que nous y élevons sa statue.

Et d'ailleurs, c'est le long de ces grèves, de Cancale au joli fleuve de Rance, qu'il promena ses premières rêveries, avant-courrières des belles entreprises. Ici que, tout jeune, il s'embarqua pour Terre-Neuve, pour le Brésil peut-être en cet apprentissage de la vie de marin, tel que vous le faites encore et qui semble votre « jeu pour la Patrie ».

C'est ici qu'il apprit à aimer la mer, la mer qui est votre point de départ naturel vers les expéditions merveilleuses et sur laquelle d'autres Malouins ont su, comme lui, tracer un sillage ineffaçable.

Je le vois debout sur ce rocher, accoudé sur ce rempart, rêvant.

Quels rêves, Messieurs, que ceux d'un tel homme, dans ces premières années du seizième siècle, et de quels frissons devait être secouée sa jeunesse!

La conquête de l'Italie avait ouvert un idéal d'élégance et de grâce; l'imprimerie avait libéré la pensée; Colomb avait agrandi la terre; Copernic ouvrait le ciel. On entendait de tous côtés craquer les limites trop étroites et tomber les bornes fatales. Un grand espoir brillait sur le monde et c'était bien la Renaissance!

Cartier savait les noms des Colomb, des Cabot, des Vespuce, des Cortez, des Magellan, des Verazzano, ces découvreurs de terres, et le jeune Malouin songeait à des pays inconnus qu'un jour il irait conquérir pour la France!

Ce jour vint et les syllabes françaises tombèrent sur ces bords sauvages pour y germer plus tard et fleurir en ce parler franco-canadien, qui a maintenant ses fiers écrivains, ses nobles orateurs et ses bons poètes.

Et si, par une désolante ingratitude envers l'œuvre de Jacques Cartier, comme envers la fidélité canadienne, un de nos rois crut pouvoir abandonner l'héritage de François I^{er}, les Français de La-Bas se sont entêtés dans l'amour de leur première patrie, malgré Choiseul et malgré tout. A côté de ces forces et de ces fiertés qui leur sont propres, sous ce *Dominion* qu'ils entourent d'un respect loyaliste, ils ont voulu sauver, dans la tendresse de leur cœur, toutes les reliques françaises de leur passé. Aussi Jacques Cartier est-il une de leurs gloires les plus chères et les plus fêtées.

En 1835, le 14 septembre, trois siècles jour pour jour, depuis le débarquement, ils élevaient à Québec le premier monument de leur fidélité à cette grande mémoire.

En 1843, ils arrachaient, au lit de vase où ils étaient enfouis, les débris de la *Petite Hermine* et les partageaient fraternellement avec Saint-Malo.

Le 23 septembre 1885, ils solennisèrent le septième cinquantenaire de l'arrivée de Cartier.

En 1889, au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, à la place même où le Découvreur séjourna pendant l'hiver de 1535-1536, ils ont élevé un cippe, illustré d'inscrip-

tions commémoratives et dressé une croix monumentale.

En 1901, à Québec, encore à Québec, ce cœur du Canada français, dont je sentais les pulsations dans la belle lettre du maire de cette ville, que je lisais hier à notre Comité à Québec, ils donnaient à une nouvelle paroisse ce joli nom : Notre-Dame de Jacques Cartier.

Cependant, Saint-Malo, dès 1839, imposait à une place et à une rue le nom de son enfant illustre. Son portrait prenait rang dans la salle de nos grands hommes.

Il fallait davantage à Jacques Cartier et à sa patrie. Nous lui devons une statue. Nous voulions que son pays natal s'honorât par une juste commémoration et s'y associât tout entier.

Et nous voulions les Canadiens-français présents à cette fête, témoins et participants de cet hommage et de ce souvenir, puisque notre part d'une dette commune, vieille bientôt de quatre siècles, nous la payons aujourd'hui.

Et ce nous est une grande joie !

Un statuaire éminent a pris, dans nos archives et dans nos cœurs, tout ce qui survivait du grand navigateur, pour donner à sa figure la beauté de l'œuvre d'art dans la pérennité du bronze. Par lui, l'homme de rêve et l'homme d'action, les yeux pleins de sa pensée anxieuse, le bras tendu dans son effort suprême, Jacques Cartier est debout, magnifiquement, au bord de cette mer qu'il fit sienne, en lui arrachant ses secrets ; désormais plus vivant, sur ces remparts, où il doit demeurer comme un parfait exemplaire des marins d'autrefois, l'orgueil et le modèle de ses compatriotes, aujourd'hui.

Aussi, après avoir loué l'artiste qui a su réaliser notre espérance, et la dépasser, je dois au nom du Comité, dont j'ai le grand honneur d'être le président, exprimer toute notre reconnaissance à ceux dont le concours nous a permis d'élever cette statue.

Aux Canadiens d'abord, dont les apports généreux ont enrichi notre souscription ; dont la contribution royale nous a permis de croire en notre œuvre, au moment où nous doutions du succès peut-être. Aux remerciements sincères que nous leur adressons, il n'est que juste d'associer celui qui fut, entre eux et nous, le plus chaleureux interprète et le plus désintéressé des intermédiaires, Théodore Botrel, que nous leur envoyons comme un message de patriotisme et de poésie et qui nous revint, les mains pleines de leurs dons magnifiques, le front couronné de leurs feuilles d'érable.

Il faut remercier aussi nos souscripteurs français, ceux de Saint-Malo et ceux d'ailleurs : le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, plusieurs Conseils municipaux de l'arrondissement, le Ministère des Beaux-Arts, par dessus tous et plus spécialement, le Conseil municipal de Saint-Malo, sans lequel nous ne pouvions rien et par qui nous avons pu faire notre œuvre ; tous nos compatriotes et nos amis du dehors qui, si généreusement nous ont aidés dans notre entreprise.

A M. le Maire de Saint-Malo nous devons plus que nous ne pouvons le dire. Son nom est inscrit sur le socle de la statue et c'est un hommage de reconnaissance au concours incessant et à l'appui vainqueur qu'il nous a prodigués.

Nous devons remercier encore tous ceux dont la présence contribue à l'éclat de ces fêtes auxquelles le Gouvernement, et nous en sommes profondément reconnaissants, a voulu s'associer par l'envoi dans les eaux de Saint-Malo d'une division de notre escadre du Nord. Nous sommes heureux et fiers de voir, nombreux ici, des représentants de cette armée et de cette marine qui portent notre pavillon si loin et si haut. Nous remercions M. le Président du Conseil général qui a bien voulu accepter la présidence de ces fêtes et qui, comme me l'écrivait un académicien illustre, était bien choisi pour saluer « l'image de Cartier avec toute la chaleur de son cœur et l'élevation de son esprit », un esprit et un cœur que, plus que tous autres, ses compatriotes d'Ille-et-Vilaine ont pu apprécier et qu'ils savent aimer.

Merci à nos présidents d'honneur, M. le sénateur Garreau et MM. les députés de Saint-Malo, si dévoués toujours et qui, pour nous, le furent plus que jamais, à la Société Historique et Archéologique de Saint-Malo qui,

demain, à Paramé, dira le dernier mot de ces fêtes par la pose d'une plaque commémorative sur le manoir des Portes-Cartier et par le discours de son éminent Président.

Merci à ces Canadiens éminents qui ont bien voulu venir à cette fête, à M. le Ministre des terres, mines et pêcheries de la province de Québec, qui va vous faire entendre la voix chère du Canada rythmée à l'envol de son âme française ; à M. le Commissaire général du Canada à Paris, qui m'a permis de m'appuyer souvent sur son expérience et sa bonne grâce ; aux membres de cette grande famille Cartier, dont sir Georges, premier ministre du Canada, a su raviver l'illustration encore ; aux représentants des villes de cette Puissance qui nous aime et que nous aimons, à tous ceux qui nous appelaient des cousins et que nous voulons nommer des frères.

Merci à nos orateurs, à nos poètes, à nos artistes, à cette foule, dont les flots viennent battre respectueusement le navire de bronze qui porte Cartier et sa gloire.

Grâce à tous ces concours, dans la sympathie de ces présences, avec le regret de quelques absences dont l'une, celle de notre premier secrétaire, encore convalescent d'une longue maladie, nous est particulièrement pénible, nous avons la fierté d'avoir élevé, sur le bastion de la Hollande, une œuvre d'art, un témoignage de reconnaissance, un monument d'immortalité.

Au nom du Comité, j'ai l'honneur de remettre cette statue à la Ville de Saint-Malo : je la confie à sa garde et je l'offre au culte de tous ceux qui seront fiers de saluer en elle, un Découvreur audacieux, un Conquérant pacifique, un vrai Français, un bon Breton, un franc Malouin, Jacques Cartier.

Il était échu à notre poète Chapman une rare faveur que, dans l'Olympe en ce moment-là, on a dû lui envier. Il a eu pour interprète un diseur impeccable, le très grand artiste Brémont. Ses vers d'une facture excellente et d'une inspiration chaleureuse ont produit un grand effet.

Extraits de la poésie de Chapman

AUX BRETONS

RECITÉ AU PIED DE LA STATUE DE JACQUES CARTIER

Par M. L. BRÉMONT,

des Théâtres de l'Odéon et Sarah Bernhardt,

(Saint-Malo, le 23 Juil et 1905.)

Pell euz daoulagad tost d'ar c'halon.
Loñ des yeux, proche du cœur.

Prose breton.

J'aurais voulu franchir le farouche Atlantique,
Pour aller m'incliner sur le rocher celtique
Où naquit ce marin au courage indompté,
Qui, de son roi rêvant d'agrandir les domaines,
Déploya le premier sur les eaux canadiennes
Le drapeau de la France et de la Chrétienté.

J'aurais aimé me perdre à travers vos bruyères...
J'aurais aimé me joindre à vous, ô nobles frères,
Pour fêter celui qui, sans répandre le sang,
La croix sur le cœur, sut vaincre la barbarie,
Et qui, nouveau Colomb, devait à sa patrie
Léguer un monde aussi vaste qu'éblouissant.

De Paramé j'aurais aimé longer la grève...
Mais hélas ! je n'ai pu réaliser mon rêve ;
Et c'est avec un oeil voilé de pleurs jaloux
Que j'ai vu s'éloigner sur le flot qui palpite
Le navire emportant cette troupe d'élite
Qui maintenant festoie et jubile avec vous.

J'entends parmi les cent rumeurs du flot qui râle
Quelque panégyriste au verbe fier et mâle
Exalter les travaux du modeste côtier
Qui devait égaler les plus grands capitaines,
Et, me faisant l'écho de ces voix si lointaines,
Au bord de l'Ottawa, je dis : Gloire à Cartier !

Gloire à Cartier ! — Le jour où cet homme héroïque
Prenait pied sur le sol vierge de l'Amérique,
Le jour où, déployé au vent, ses pavillons
Du vieux Stadacona rasaient le promontoire,
Un nouvel astre d'or dans le ciel de l'Histoire
Sur le grand nom français allumait ses rayons !

Par un appel vibrant, doux comme une caresse,
Tiercelin et Botrel, qu'eût honorés la Grèce,
Et dont les noms toujours rayonneront ici,
Nous ont fait apporter notre modeste obole
A l'œuvre dont l'éclat si pur les auréole...
Et mon pays leur dit : Merci ! merci ! merci !

La poésie et l'art, ô fécond mariage !
Ont conçu ce tardif mais éclatant hommage,
Et, tout fier comme vous de votre fier succès,
Répétant un grand cri qui vibre au Nouveau-Monde,
Je vous jette à travers la grande mer qui gronde
Le bravo délirant du Canada français.

W. CHAPMAN.

Tous les regards alors se sont tournés vers M. Turgeon. Sa haute taille, son air à la fois digne, simple et cordial, lui ont de suite permis de dominer l'assemblée et de s'emparer de toute son attention, tout comme il fait à Québec ou à Bellechasse. L'effet a été aussi grand et aussi complet qu'on peut l'imaginer ; l'enthousiasme était à son comble. Les extraits de journaux que nous reproduisons plus loin, permettront d'en juger, tout en donnant une idée juste de l'éloquence déployée en cette occasion par le jeune et brillant ministre.

L'émotion produite par cette harangue admirable un peu apaisée, Botrel a paru sur l'estrade, et il a dit des vers de sa composition : *Le retour de Jacques Cartier* comme il sait dire, avec un art rempli de naturel et de force.

Au barde succèdent M. Surcouf et M. de La Chambre. M. Surcouf retrace à grands traits l'histoire de Jacques Cartier navigateur, et salue en lui, dans une magnifique envolée "l'éternel pilote de notre cité vers l'immortalité".

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire en entier le beau discours de M. La Chambre, qui succède à la tribune à son collègue.

Discours prononcé par M. La Chambre

DÉPUTÉ DE SAINT-MALO

A LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DE LA STATUE DE JACQUES CARTIER, LE 23 JUILLET 1905

Messieurs,

Dans cette circonstance solennelle où la mémoire de Jacques Cartier vient d'être chantée par les poètes des Deux Mondes, célébrée par l'un des plus délicats écrivains de notre Bretagne (j'ai nommé le Président du Comité d'inauguration), je serais tenté de renoncer à la parole si je ne devais, comme représentant de la première circonscription de l'arrondissement de Saint-Malo, revendiquer l'honneur de faire entendre ici la voix du pays malouin.

Et ce qui m'encourage à le faire, c'est que cette voix populaire parle pour ainsi dire d'elle-même en témoignant d'un élan unanime, par ses acclamations spontanées, que le nom de Jacques Cartier reste parmi nous toujours impérissable.

Près de quatre siècles cependant se sont écoulés ; mais ils n'ont servi qu'à donner aux passions des contemporains le temps de s'éteindre, et aujourd'hui, avec le recul de l'histoire impartiale, la grande figure du héros se montre à nous dans son éclat le plus pur.

A ne voir que les apparences, une aussi longue attente semblerait impliquer, de la part de ses concitoyens, quelque peu d'oubli ou d'indifférence.

Et à ce propos, il me sera permis de rappeler une visite que j'eus l'honneur de recevoir, il y a quatorze ans, du premier ministre de la province de Québec, Honoré Mercier. Comme je lui faisais voir les souvenirs se rattachant à la vie de Jacques Cartier dans notre pays, il me posa la question : « Mais où donc est sa statue ? » Je dus alors lui faire comprendre la véritable raison, si surprenante qu'elle paraisse, qui avait toujours fait obstacle à l'érection de ce monument. Non certes, la cité est trop attachée à ses nobles traditions pour se montrer ingrate envers la nombreuse lignée d'enfants célèbres qui l'ont illustrée à travers les siècles ; mais enserrée qu'elle est dans sa ceinture de granit, entourée par la mer de toutes parts, elle ne disposait plus de places publiques assez vastes pour donner asile à tous ses grands hommes.

À défaut d'une œuvre plus complète dont il regretta l'absence, le ministre canadien voulut du moins laisser un souvenir durable de son pèlerinage à la ville natale de Jacques Cartier, et il fit graver, sur une plaque de marbre rouge, à l'entrée du chœur de notre cathédrale, l'inscription connue qui rappelle une des heures les plus solennelles de la vie du héros.

Quelques années après la date de la visite dont je parle, les progrès de la stratégie moderne ayant permis de transporter en grande rade les ouvrages de défense de nos côtes, laissèrent enfin entrevoir la possibilité d'élever, sur les glorieux remparts de la cité, un monument digne du grand ancêtre. Bientôt se forma un comité de citoyens dévoués qui recueillit les premières souscriptions locales ; puis l'idée fut conçue d'associer nos frères d'outre-mer à l'œuvre malouine, et le barde breton, Théodore Botrel, n'hésita pas à consacrer sa muse au succès de cette noble cause. Ses accents inspirés surent bien vite trouver le cœur des Canadiens français et, d'un beau geste, il rapporta de son voyage dans leur contrée l'abondante récolte de reconnaissance que Jacques Cartier y avait jadis semée !

Le rêve conçu depuis si longtemps est aujourd'hui devenu une réalité saisissante sous les traits puissants que l'artiste habile a su donner à la statue. C'est bien ainsi que les Malouins aiment à se figurer leur Jacques Cartier, le regard méditatif, scrutant cet horizon de mer qui lui était familier ; la main nerveuse, étreignant le gouvernail en signe d'énergie et de vaillance. Ne nous apparaît-il pas ainsi comme le maître pilote de la grande Hermine et ne semble-t-il pas veiller désormais sur la Ville qui donne elle-même l'illusion d'un vaisseau de haut bord ayant pour grand mât la flèche de sa cathédrale.

Comme l'a dit un de ses meilleurs historiens : « Si il était permis aujourd'hui à Jacques Cartier de sortir du tombeau pour contempler le vaste pays qu'il a livré, couvert de forêts et de hordes barbares, à l'entreprise et à la civilisation européennes, quel spectacle plus digne pourrait exciter dans son cœur l'orgueil d'un fondateur d'empire, le noble orgueil de ces hommes privilégiés dont le nom grandit chaque jour avec les conséquences de leurs grandes actions. »

Son enfance avait été comme bercée au bruit des exploits fameux qui venaient de révolutionner le monde civilisé dans les dix dernières années du quinzième siècle.

C'était d'abord, en 1492, la découverte des Antilles et de l'Amérique accomplie par Christophe Colomb pour le compte de l'Espagne.

Bientôt après, Vasco de Gama, à la tête d'une expédition portugaise, trouvait la route de l'Inde en parvenant à doubler le cap de Bonne-Espérance. Puis Améric Vespuce au Brésil, Fernand Cortez au Mexique ajoutaient encore à la gloire de l'Espagne en explorant ces nouveaux territoires.

Seule, la France, parmi les puissantes nations maritimes de l'époque, n'avait pas encore pris sa part des grandes découvertes qui venaient de s'accomplir ; l'exemple même du navigateur Verazzani qui, envoyé par François I^{er} en 1524 pour reconnaître les terres septentrionales de l'Amérique, ne reparut jamais, aurait pu être de nature à faire hésiter les plus intrépides.

Jacques Cartier, toutefois, loin de se laisser décourager par un tel précédent, ne vit dans le rêve qu'il caressait depuis longtemps qu'une part de gloire plus belle à conquérir pour son pays, parce que plus périlleuse. Il fit part de ses projets à Philippe de Chabot, amiral de France, et le roi François I^{er} accepta avec empressement de lui confier le commandement d'une expédition vers les

terres inconnues de l'Amérique du Nord. Malgré le faible tonnage de ses navires, malgré le petit nombre de ses hardis compagnons, Jacques Cartier se lança résolument à travers l'Océan ; après avoir surmonté mille dangers, il réussit enfin à découvrir cet immense territoire qui devint la première colonie de la mère-patrie et à laquelle il donna le beau nom de Nouvelle-France. Non content d'en avoir reconnu le rivage, il s'aventura à pénétrer jusqu'au cœur même du pays dont il prit possession au nom de François I^{er} et, dans l'accomplissement de cette tâche, il se révéla aussi fin diplomate avec la foule des tribus barbares qu'il s'était montré hardi navigateur.

Les conséquences de la découverte de Jacques Cartier se déroulent à travers la longue histoire du Canada qui commence bientôt à prendre son essor. Elles nous apparaissent dans leur épanouissement sur les rives aujourd'hui florissantes du Saint-Laurent, où se sont élevées ces belles et grandes villes de Québec et de Montréal dont Jacques Cartier avait par avance comme marqué l'emplacement. Nous les admirons surtout dans le développement prodigieux de cette vaillante race des Canadiens français que les vicissitudes du dix-huitième siècle ont amenés à devenir les loyaux sujets du Royaume-Uni, mais qui ont su maintenir intactes leurs traditions, leur foi et leur langue d'origine.

Et si, ramenant maintenant nos regards vers le pays natal, nous y cherchons ce qui demeure des grands actes accomplis par Jacques Cartier, nous ne pouvons pas ne pas être frappés de la marque indélébile imprimée par son génie sur les générations qui lui ont succédé. N'est-ce pas lui qui a fixé en quelque sorte ce caractère si particulier aux grands citoyens malouins dont nous retrouvons les signes distinctifs à chaque page de notre histoire locale, caractère fait à la fois d'audace, d'initiative et de ténacité, frondeur parfois, altier souvent, mais toujours ardemment épris de liberté et soigneusement jaloux de son indépendance ?

C'est à l'exemple du grand ancêtre que Duguay Trouin, à la tête d'une escadre française, alla se couvrir de gloire devant la place réputée imprenable de Rio de Janeiro, et que La Bourdonnais, gouverneur général des îles de France et de Bourbon, l'émule de Dupleix, immortalisa son nom en apportant la prospérité à ce beau domaine colonial de la France.

À son exemple aussi, le célèbre géomètre Maupertuis dirigea avec éclat une des plus fécondes expéditions qui aient été tentées vers le pôle ; puis ce fut Chateaubriand lui-même, faisant voile pour le Nouveau-Monde, y vivant pendant une année au milieu des sauvages, et nous rapportant de son séjour le roman poétique des Natchez.

Ne sont-elles pas également inspirées de lui ces hardies générations de corsaires qui pendant un siècle et demi exercèrent sur les mers un véritable empire, et dont nous célébrions, il y a deux ans, les brillants faits d'armes à l'inauguration de la statue de Robert Surcouf ?

Enfin, Messieurs, aujourd'hui comme il y a quatre siècles, les « Terre-Neuvas », comme on les appelle chez nous, quittant chaque printemps notre port, vont faire flotter nos trois couleurs près des rives du Saint-Laurent. Comme ceux d'autrefois, ils affrontent avec les mêmes qualités de vaillance les périls si nombreux de ces mers inhospitalières, et après s'être formés à cette rude école de navigation, ils reviennent, marins aguerris, prêts à constituer l'élite des équipages de notre flotte de guerre.

Ce sont là, Messieurs, les réconfortants souvenirs qu'évoque la grande figure de Jacques Cartier et qui donnent à cette cérémonie sa vraie signification ; l'hommage rendu à la mémoire du héros dépasse les limites de notre petite patrie ; il franchit même les frontières de France pour trouver un écho sympathique jusqu'au delà de l'Atlantique.

La cité de Saint-Malo, fière du dépôt de gloire qui est son patrimoine et dont elle a la garde, ne saurait oublier sa dette de reconnaissance vis-à-vis de ses enfants ; et c'est pourquoi, Malouins et Canadiens de commune origine, assemblés dans une entente cordiale au pied de ce monument, nous ne pouvons mieux acclamer l'ancêtre qu'en unissant les devises des deux pays :

« Toujours fidèle, je me souviens ! »

Le discours de M. La Chambre terminé, le maire de Saint-Malo s'avance, et se tournant

vers M. Turgeon, il dit avec une émotion qui se communique à la foule tout entière :

Après le discours magistral, de si merveilleuse envolée, de M. le Ministre du Canada, je ne vois qu'un moyen de lui témoigner notre admiration et notre reconnaissance : c'est de lui décerner, s'il veut bien l'accepter, le titre de citoyen de Saint-Malo.

M. Turgeon se lève pour prendre la main du maire tendue vers lui, et la serre avec effusion, tandis que la foule, applaudissant à l'heureuse idée du chef de la municipalité, fait une ovation à l'orateur canadien en criant : « Vive Turgeon, citoyen de Saint-Malo ! »

Puis M. le Maire de Saint-Malo s'exprime ainsi :

Il y a un an environ, à l'inauguration de la plaque commémorative de Lamennais, j'exprimais le vœu que la Ville de Saint-Malo pût enfin voir s'élever sur la Hollande la statue de notre illustre compatriote, Jacques Cartier, vœu que d'aucuns pouvaient trouver téméraire, mais qui a été cependant réalisé, grâce à ceux qui n'ont jamais désespéré et ont apporté chacun leur pierre à l'édification de ce monument.

N'avaient-ils pas, en effet, pour les encourager et les soutenir, l'exemple de celui qui possédait à un si haut degré ces deux grandes qualités de notre race bretonne : audace et ténacité, de la race de ceux que chantait Brizeux :

La race courageuse et pourtant pacifique
Que rien ne peut dompter quand elle a dit : Je veux !

l'exemple de ce marin dont le sculpteur a si magistralement rendu l'image, de ce chercheur de mondes, sondant l'inconnu, scrutant l'au-delà qu'il a deviné, mais tenant ferme la barre du gouvernail, sachant bien que s'il peut laisser au hasard sa part d'aléa qui accompagne chaque découverte, il n'en est pas moins responsable de ceux dont il est le maître après Dieu, à bord de son navire, et que cette puissance ne lui a été donnée que dans l'intérêt même de ceux qu'il doit conduire.

En glorifiant Jacques Cartier, en le symbolisant comme le précurseur de cette pléiade de marins qui ont illustré notre cité, vous avez voulu montrer que tant vaut le capitaine, tant valent les équipages qui l'aident à accomplir ces prodiges d'intrépidité et de vaillance si communs dans nos populations maritimes.

Et ce n'était pas une des moindres satisfactions de notre amour-propre de patriote et de Français d'entendre chaque année, à l'appel des Conseils de révision, ces mots : « Inscrits maritimes, engagés volontaires », ponctués douloureusement parfois de ce glas lugubre : « Mort au service » saluant les noms de ceux qui ne boudent jamais pour accomplir leur devoir, pour payer à leur tour l'impôt du sang.

Lorsque, il y a quelques semaines à peine, la France, en proie à une inquiétude passagère, se demandait si les événements extérieurs n'allaient pas faire naître des complications imprévues, nous n'avons pas éprouvé ici cette anxiété qui semblait planer sur d'autres régions : c'est que chacun de nous avait conscience de se qu'il devait faire ; chacun de nous savait qu'il est des sacrifices qu'il faut accomplir simplement, sans forfanterie, mais avec la ferme résolution de ne pas mollir, de faire comme toujours son devoir, tout son devoir.

C'est ainsi qu'en contemplant cette statue, en regardant aussi celle que les descendants des corsaires ont élevée à Surcouf, qui personnifiait au siècle dernier le courage indomptable des marins de St-Malo, les générations à venir apprendront que la meilleure école du patriotisme est celle qui enseigne à ne pas se laisser bercer par des rêves de pacification générale, à gouverner droit pour éviter les écueils et à regarder l'avenir en face, en répétant le vieil adage : « Fais ce que dois, l'honneur sera sauf. »

Au nom de la Ville de Saint-Malo, j'accepte avec reconnaissance le monument élevé à Jacques Cartier, à l'une de nos gloires les plus pures, au marin qui a consacré sa vie à la grandeur et à la prospérité de la patrie !

Cette belle cérémonie était terminée. La foule s'écoule, avec le sentiment qu'elle vient

d'assister à une chose mémorable qui rapproche de la France sa grande colonie perdue, retrouvée dans ces heures de haute et sereine émotion.

La soirée

Le concert franco-canadien a enlevé tous les suffrages : il a été varié, émouvant, charmant. Selon l'expression de notre confrère du *Salut*, « un brillant public a eu la joie d'applaudir tour à tour le beau chanteur canadien Mercier, à la voix claire et chaude, dans des airs canadiens, la *Claire Fontaine*, le *Canada*, de Laviguer, et le grand air de la *Reine de Saba* ».

Lu programme, très artistique, comprenait également des poésies de Tiercelin et de Rostand, dites avec un art supérieur par M. Brémont; et des chansons de Botrel dites par lui et sa charmante femme et qui ont été très goûtées.

Au dehors, la foule sur les quais applaudissait aux splendeurs d'un merveilleux feu d'artifice, couronnement de cette grande journée.

DEUXIÈME JOURNÉE

Banquet offert à l'Hôtel de Ville de Saint-Malo par le comité du monument : M. Tiercelin préside; il a à sa droite Mlle Cartier, fille de sir George Cartier, ancien premier ministre du Canada. Quelques autres dames sont parmi les convives, Mme Bauset, Mme Botrel. Les mêmes convives que la veille. En outre, parmi les Canadiens : le docteur Casgrain, M. Paul Wiillard, M. Picard, les docteurs Dubeau et Lemieux, M. Lefèvre, M. Mercier, M. Ludger Gravel, M. Bellanger, M. Pierre Rolland, M. Olivier Rolland, etc.

Le premier, et comme de droit, M. Tiercelin, prend la parole; après lui, M. Armand Houille de La Chesnais, vice-président; tous deux s'unissent pour remercier tous ceux qui ont contribué à l'œuvre du monument.

Toast de M. Tiercelin

Messieurs, rappelant hier un aimable discours de M. Brunetière, M. le député de la deuxième circonscription de Saint-Malo, nous disait : Continuez!... On voit bien qu'il s'appelle Surcouf! Quant à moi, pour continuer longtemps, j'aurais besoin de plus de forces et, au milieu de cette journée qui sera la dernière de nos fêtes, si vous me demandiez un mot historique, celui qui s'échapperait de ma poitrine serait celui-ci : Ouf!

C'est peut-être le vôtre aussi, car nous vous avons beaucoup demandé, avant et pendant ces fêtes, et nous avons à nous excuser d'avoir abusé presque de vos bonnes volontés. Excusez-nous, c'était pour Jacques Cartier et souffrez que je continue, puisque c'est pour vous remercier.

Hier, je l'ai fait publiquement; j'ai dit tout ce que nous devons au gouvernement. Que M. le sous-préfet, que nous sommes heureux de voir parmi nous aujourd'hui, veuille bien se faire l'interprète de notre reconnaissance. Que le conseil municipal de Saint-Malo en agrée aussi l'expression; elle est sincère et vive pour les appuis de toute sorte qu'il nous a prodigués. D'autres conseils municipaux ont bien voulu s'inscrire parmi nos souscripteurs; qu'ils en soient remerciés.

J'ai dit hier à M. le sénateur Garreau et à MM. les députés La Chambre et Surcouf toute notre gratitude; je ne me lasse pas de le redire; nous leur devons tant, qu'il serait impossible, je ne dis pas que nous soyons, mais

que nous paraissions ingrats. M. Garreau est absent aujourd'hui; c'est la première fois que je le constate. A tous nos appels, il a répondu présent et c'était pour nous tendre la main.

Je voudrais avoir la chaleur de langage avec laquelle M. le maire de Saint-Malo a conclu hier et ponctué notre belle cérémonie. A lui, pas n'est besoin de dire : *Continuez!* S'il a fini, en ce qui concerne Jacques Cartier; s'il a réussi merveilleusement dans cette œuvre qui est sienne, c'est qu'il a le cœur et la poigne d'un Malouin et qu'il ne « lâche » pas quand il « croche ». Il a « halé » ferme et la statue est debout.

Le comité aussi, Messieurs, a dû tirer sur le cordage; tout le monde s'y est mis. Vous ne trouverez pas mauvais que je remercie des collaborateurs, dont plus que personne j'ai pu apprécier l'infatigable dévouement et la patience et la persévérance et l'énergie.

On dit que les honnêtes femmes n'ont pas d'histoire. Tout honnête qu'elle soit, notre statue a la sienne. Je ne me chargerais pas de l'écrire; elle serait un peu longue, s'il fallait remonter à nos débuts. A l'heure du succès, au jour de la fête, le comité a droit à vos remerciements et c'est pourquoi je suis près de lui votre porte-parole.

M. René Brice, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, avait bien voulu accepter la présidence de nos fêtes; je regrette qu'il ait dû partir dès hier. Je lui aurais redit notre merci; il y a des choses qu'on aime à répéter.

J'ai remercié notre sculpteur. Lui aussi continuera. Il nous donnera d'autres belles œuvres. Si jeune qu'il soit, il a déjà un passé de gloire; il a, ce qui vaut mieux, l'avenir.

Que W. Chapman, le poète canadien, trouve ici l'expression de notre éloge, auquel j'associe mon ami Brémont qui fut son admirable interprète.

Comment remercier assez Botrel? Les mots n'y suffiraient pas. Le bronze et le granit de la Hollande sont des témoignages de son action et de son succès. Il peut-être fier de cette statue; dans le bronze français, il a jeté l'alliage de l'argent canadien.

A nos chers Canadiens, merci. Aux absents, surtout à cette bonne ville de Québec, à son lieutenant-gouverneur et à son maire, qui furent éloquents et généreux, dont les paroles et dont les actes sont un témoignage de tous les liens qui nous unissent et que nous voulons resserrer. Merci à tous ceux qui nous ont écrit leurs regrets de n'être pas ici et à tous ceux que j'aperçois, entre autres aux représentants de la noble ville de Montréal. Avec eux, il faut continuer, et nous continuerons.

Dites-le à votre grand pays, comme vous savez dire les choses, Monsieur le ministre. Je voudrais avoir cette ampleur de voix et cette chaleur d'âme, dont vous avez témoigné si magnifiquement dans votre admirable discours à la statue. M. le maire vous a décerné ce beau titre : citoyen de Saint-Malo. Le cri de toute une ville vous le donne. Vous êtes de chez nous désormais. Ici, vous êtes chez vous, car vous nous avez conquis. Nous nous reverrons. Vous nous reviendrez, comme dit la chanson, *si la ville vous plaît*, autant que vous avez su lui plaître.

M. le commissaire général du Canada a tant de bonne grâce, je m'en suis aperçu; il a tant d'esprit, vous l'avez constaté hier, qu'il mérite parfaitement d'être appelé le modèle des Canadiens-Français. Il a les dons des deux races. Je ne sais pas s'il est du Midi ou du Nord au Canada. Je crois bien qu'on doit le revendiquer de tous les côtés, puisque, partout où on a besoin de lui, on le trouve toujours bienveillant, toujours spirituel.

Messieurs les officiers, vous êtes de ceux qui n'aiment pas les phrases. Il faut pourtant que je continue. Il faut que je remercie l'autorité militaire — que M. le général Méert veuille bien être mon interprète — pour tout l'appui que nous avons trouvé dans l'armée. M. le commandant Reige a droit à nos remerciements. A la Hollande, nous étions sur son terrain; nous ne l'y avons trouvé que pour faciliter notre tâche. Je ne saurais dire toute ma gratitude envers M. le colonel de Laporte; il a rendu charmants et faciles les concours

que nous demandions à l'armée et qui nous ont été courtoisement et largement accordés.

Amiral, M. le maire vous souhaitait hier la bienvenue. Mon rôle aujourd'hui est moins agréable, puisque ce sont des adieux que je dois exprimer. Adieu, non, mais au revoir, à quelque belle fête encore, où le gouvernement voudra bien que l'escadre participe. Nous avons été bien indiscrets; nos invitations se sont multipliées; elles vous ont trouvés toujours prêts à continuer. Nous devons à Jacques Cartier le grand honneur de la présence d'une escadre dans les eaux de Saint-Malo. Nous vous devons, et nous ne l'oublierons pas, amiral, pour une grande part, l'éclat qui a fait ces fêtes inoubliables. Désormais, vous avez une unité de plus dans votre division; elle s'appelle *La Grande Hermine*. Portez-y votre pavillon, amiral; les Malouins vous en supplient.

Messieurs, les oublis sont faciles. Excusez-moi si j'ai oublié, en paroles, de constater et de remercier quelques-uns des nombreux concours qui nous furent accordés. M. Houette de La Chesnais, vice-président de notre comité, va continuer à vous dire toute notre reconnaissance, et sans doute il ne pourra la dire toute; le temps ne le lui permettrait pas.

Un mot encore. Ces fêtes de Jacques Cartier seront inoubliables. Elles ont noué des liens solides de sympathie, affirmé des solidarités dans l'honneur, des communautés d'origine et de sentiments, attesté que, dans certains pays et dans certaines villes, on est toujours sûr de s'entendre, quand on fait appel à ce qu'il y a de plus noble dans l'âme humaine : le respect des noms illustres, la reconnaissance envers de grandes mémoires, l'amour de la patrie et le culte de la gloire.

La ville de Montréal s'était fait représenter à Saint-Malo par M. Ethier, avocat de la ville, et par M. Bauset, son secrétaire général.

M. Ethier se lève alors et prononce avec l'autorité qui s'attache à son caractère et à sa mission le discours suivant :

Discours de M. Ethier

Mesdames,
Monsieur le Président,
Messieurs,

Appelé au dernier moment à représenter à cette fête internationale, la plus grande cité de langue française du Nouveau-Monde, je me sens vivement ému par les difficultés d'une tâche aussi délicate et par les responsabilités, également remplies d'honneur et de périls, dont la municipalité de Montréal a chargé mes épaules, conjointement avec mon compagnon M. René Bauset, un des greffiers de la Cité.

Je veux vous dire les grandeurs de Montréal, désigné par Jacques Cartier comme l'emplacement de la colonie projetée par François I^{er}. Je veux vous dire la chaleur de nos sympathies à l'égard des populations françaises, qui nous accueillent si cordialement, et l'assurance de notre admiration la plus complète pour cette œuvre dont le souvenir ne s'effacera jamais de la mémoire de deux peuples qui n'en font qu'un par le cœur.

Je ne puis m'empêcher de vous exprimer le regret profond qu'éprouvent nos compatriotes de ne pouvoir participer en personne, comme ils le font d'esprit, à cette touchante et grandiose démonstration.

Montréal groupe, au pied du Mont-Royal, ses 350.000 habitants, gallophones au nombre de 2/3, anglophones au nombre de 1/3.

Jacques Cartier, parti d'Hochelega, fut le premier européen qui gravit le sommet du Mont-Royal et il nous donne la description suivante de la future Métropole et du pays qui l'entoure :

« Fûmes conduits par plusieurs hommes et femmes (sauvages) sur la montagne devant dicté, qui est par nous dénommée *Mont-Royal*, distante du dit lieu d'Hochelega, d'un quart de lieue. Et nous, étant sur la dite montagne, nous eûmes vue et connaissance de plus de 30 lieues à l'environ d'icelle, dont il y a vers le nord, une rangée de montagnes, qui sont (Est et Ouest) gisantes, et autant vers le Sud, entre lesquelles montagnes, est

la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, unye et plaine ».

Et Cartier resta convaincu, dit un biographe, que ce lieu était plus propice que tout autre, à la fondation de cet établissement, et il fit rapport, en ce sens, à son roi : « Toute la terre des deux côtés du fleuve et oultre, dit-il encore, est aussi belle terre et unye que jamais homme regarda ».

Cartier, comme d'autres explorateurs fameux, cherchait à découvrir par le Saint-Laurent le passage de la Chine; et il était, dit Avezac, à la recherche, par une voie plus courte, de ces îles des épices, objet de tant de convoitises rivales.

Cartier avait donc vu juste, en désignant le pied du Mont-Royal, comme le plus propice à l'établissement royal; et il ne se trompait pas, en cherchant de ce côté, la voie de l'Extrême-Orient, des Indes et du Céleste Empire, par le fleuve Saint-Laurent, qui « va si long » dit-il, s'en rapportant aux sauvages, « que jamais homme n'avait été au bout, qu'ils eussent ouï, et qu'aucun passage n'y avait que par bateau ».

Montréal est bien l'établissement en vue que Jacques Cartier désignait, et ce grand fleuve si long conduira par bateau jusqu'au fond des grands lacs où d'autres Français atteindront les Rocheuses et la Mer Pacifique, et le chemin du Levant est tracé. La voie du Pacifique canadien, avec sa station terminale et la concentration de ses principales énergies à Montréal, nous y mènera et par chemins de fer et par bateaux, qui ne sont pas, vous le confesserai-je, les pirogues ou les canots d'écorce de bouleau des pauvres éclairés, qui montrent la route au navigateur de Saint-Malo.

Jacques Cartier était un grand navigateur, un de ceux qui ont illustré le plus, et la France, et l'humanité. « Un tel héros, a dit le biographe Manet, suffirait seul pour illustrer toute une nation ». Il naquit la même année que Christophe Colomb, et les meilleurs juges de cœur, de l'intelligence humaine, du génie bienfaisant, le placent à côté du découvreur du Nouveau-Monde, de Vasco de Gama, de Vespuce, de Cabral, de Cortez et de Magellan.

Il prit possession pour son roi, pour son pays, pour son empire, d'une terre « la plus belle que jamais homme regarda ».

Il appartient à cette lignée d'élite parmi les hommes, qui unissent la hardiesse des conceptions, à la sagesse et au sang-froid de l'exécution : il fut navigateur illustre, sans doute, mais aussi fondateur de peuples, et seuls, les événements qui se passèrent en Europe, sous Charles-Quint et François I^{er}, durent faire ajourner les vastes projets de l'illustre malouin dont nous célébrons la mémoire.

Citoyens de Saint-Malo, le nom de votre cité, est l'un des plus répandus parmi les 3.000.000 de Français-Canadiens qui ont appris à chanter votre beau port de mer et votre rocher. Je vous salue au nom de Montréal, la métropole du Canada; au nom d'un pays de 6.000.000 d'habitants, l'ancienne bourgade d'Hochelega devenu la première ville de la nation canadienne par son commerce et son industrie, siège d'un archevêché, de deux universités, Mc Gill, l'une des plus riches du monde, Laval, le foyer d'un patriotisme ardent et éclairé; et l'Alma Mater des générations qui auront la garde de l'héritage national. Je vous salue au nom de Montréal, premier point convergent de la navigation transatlantique, des grands lacs, de l'Ottawa et du lac Champlain par la rivière Richelieu. Je vous salue au nom de la cité des deux *transcontinentaux*, les chemins de fer du Pacifique et le Grand Tronc, mais je vous salue surtout au nom de la cité de la paix et de la *concorde-concordia salus*. C'est notre devise, qui, plus que les efforts du progrès matériel, a pénétré l'âme de nos citoyens.

Tour à tour administré par des maires de langue française et de langue anglaise, Montréal n'a pas menti à sa devise, *concordia salus*!

C'est en effet, à la confiance réciproque qui règne entre tous ses concitoyens de diverses races, que notre fière et ambitieuse cité est redevable de ses progrès et de son rapide développement.

Du sommet du Mont-Royal, Jacques Cartier avait bien reconnu la fertilité des terres environnantes qui font sa prospérité actuelle et sa situation géographique exceptionnelle, à la tête de la navigation maritime, qui assure à Montréal un avenir bien plus considérable encore.

Peuplée dès le commencement du dernier siècle, d'Anglais et de Français, en nombre à peu près égal, Montréal a donné l'exemple de la paix sociale et de la tolérance. Il y a déjà longtemps

que les deux grands peuples ou se sont fondus les passés lointains de la civilisation des Francs, — les Celtes, les Saxons, les Scandinaves, les Norvégiens ou les Normands pouvaient vivre en France, se développer autour d'idées et d'entreprises communes, et, M. le Président, je le dis avec une légitime fierté, Montréal a pratiqué, depuis plus de 50 ans, cette *entente cordiale* que la France et l'Angleterre, après leurs gouvernements, viennent de cimenter dans le port de Brest par les fêtes fraternelles des deux plus puissantes flottes du monde.

Le cœur, et aussi le sens commun et la réflexion, nous ont unis dans la pensée et dans l'action, avant que le protocole de la diplomatie n'ait arrêté les termes d'une convention entre les représentants des deux races. Et que les maires de la ville de Montréal se soient nommés Mc Gill, Abbott ou Rodier, Fabre, le père de notre éminent commissaire en France, Beaudry ou Laporte, le progrès, la supériorité de Montréal, le triomphe de l'intérêt commun ont toujours été le mobile principal de nos populations.

Le Canadien-Français n'a qu'à se féliciter de la générosité de la couronne britannique, qui lui a sauvé son caractère national, sa langue et sa croyance religieuse. Sa loyauté pour sa patrie d'adoption n'a jamais été mise en doute, mais son amour pour la France, le pays de ses aïeux, ne périra jamais.

Mais je me hâte, et je crains d'avoir abusé déjà de votre patience. Montréal vient fraterniser avec la vieille Armorique, avec la Picardie, avec la Normandie, les anciennes provinces des côtes atlantiques, avec toute la France d'Europe et d'Amérique, qui donne à Jacques Cartier, un monument de reconnaissance et d'admiration. A cet illustre enfant de Saint-Malo, Montréal voudra un jour rendre un pareil tribut d'hommage car il a été le premier et le plus grand de ses habitants.

Son nom est écrit partout dans notre ville. Nos rues, nos squares, nos manufactures, nos circonscriptions électorales, notre école normale le portent avec orgueil et le burinent dans le cœur de nos petits enfants, plus affectueusement que ne le ferait le plus somptueux des monuments. Nous le vénérons pour la grandeur de son œuvre et le double cachet de patriotisme et de religion dont il l'a marqué, est resté comme le secret de notre force nationale. Œuvre à jamais admirable de Cartier, faite d'abnégation, de dévouement au roi, à la France, quelles racines profondes tu as enfoncées dans la terre la plus belle que l'homme regarda » et, comme cet arbre canadien, sorti d'un grain de sénévé, étendant ses rameaux par dessus les grands lacs, au bout de ce long fleuve dont « l'homme n'a vu le bout », par dessus les Rocheuses, presque au Pacifique, au-dessus de nos immenses forêts, de par la vieille Arcadie remise peu à peu de ses terribles dispersions, au-dessus des plaines de l'Ouest, bientôt nourricières du genre humain, combien tu évoques, dans notre esprit de Français, de concitoyens de Saint-Malo, de doux et bons souvenirs, de grands et bénis devoirs et emplis notre cœur d'une brûlante envie de partager vos gloires, comme nous partageons les largesses de votre hospitalité, et les vaillances de vos cœurs dans les luttes de votre vie quotidienne.

Vieille Armorique, qui a donné en patrie la Neustrie aux Normands; Vous, Normands, Bretons, Picards, Poitevins, citoyens du Perche et de la Saintonge qui nous a donné Champlain, nous nous unissons à vous dans un sentiment commun d'admiration pour les ancêtres, qui ont jeté la première semence dans la terre de la nouvelle France; elle a germé, cette semence, et rien ne pourra, quoique l'on dise, quoique l'on craigne, déraciner le puissant arbre qui abrite tant de bonheur intime, tant de vitalité familiale, tant d'effervescence patriotique maintenue par l'idéal, qui a fait les grands peuples, c'est-à-dire la foi à Dieu, le respect à la Loi.

Il était de bonne terre et de race pure, issu du meilleur sang d'Armorique et de France, ce Cartier que nous honorons ensemble, et c'était le fils de cette vieille cité bretonne dont la gloire ne fut par aucune surpassée.

Evoquons ensemble les héros divers et les grands gestes des villes sœurs, de Rouen, de Honfleur et de Dieppe, de Caen, de Rennes et de Saint-Malo; de Québec et de Montréal, d'Ottawa et de Winnipeg, qui doivent leur existence à la prévision, aux labeurs et aux conceptions de l'esprit franco-celtique et saxon.

Jacques Cartier, en son vivant, « capitaine et grand pilote de mer, anobli plus tard par François I^{er}, sous le nom de seigneur de Limoëlo », était de ces Malouins, dont Henri IV a dit, en s'adressant à la reine Elisabeth, qu'ils « étaient les entremetteurs de la plus légitime, franche et loyale navigation, qui peut être désirée ». Précurseur d'un Bertrand Mahé de la Bourdonnaie, aussi de Saint-Malo, qui fonda les îles de France et de Bourbon, ce sont de ses concitoyens encore, qui donnent naissance à Sumatra, Calicut et Pondichéry, ce furent aussi des Malouins, qui promenaient glorieusement le nom de votre ville et de notre vieille mère-patrie, par toutes les mers, par toutes les terres, les Dugay-Trouin, les Surcouf, pendant que, dans les luttes pacifiques, mais non moins glorieuses des arts de la paix, les Thevenard, les Moreau de Maupertuis, les Chateaubriand et les Lamennais jetaient, sur votre vieille cité, un lustre qui brille dans le monde d'un incomparable éclat.

Associez-nous à votre gloire, Messieurs, comme nous nous associons à la France dans l'admiration de son art, de son esprit généreux, dans le sentiment commun de ses espoirs et de ses préoccupations.

Je lève mon verre à la vieille Armorique, la plus vivace individualité provinciale de la France, à l'ancienne Neustrie, donnée à Rollon, à ses Normands répandus de par le monde qu'ils francisent, à Saint-Malo, l'héroïque cité, dont les guerriers suivaient l'oriflamme de Saint-Louis aux croisades, dont les marins découvrirent Terre-Neuve avec les Dieppois et les Biscayens, qui prenaient part à l'expédition de Naples, se battaient en Afrique sous les généraux de Charles-Quint, et à Tunis, avec quelques navires, ruinaient trente-quatre vaisseaux aux renégats de cette piraterie; à Saint-Malo, la patrie de Jacques Cartier, de la Bourdonnaie, de Duguay-Trouin, de Chateaubriand, à Jacques Cartier lui-même, le découvreur du Canada et qui fut aussi le voyant des hautes destinées de la cité de Montréal.

M. Bauset lit ensuite, en faisant précéder cette lecture de quelques paroles pleines d'à-propos, les délibérations prises par la ville de Montréal.

Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs,

Comme mon collègue vous l'a laissé entendre, ma mission à Saint-Malo n'est pas de vous faire un long discours.

Vous me permettrez, cependant, de vous faire remarquer que notre conseil municipal, qui représente une ville de 350.000 habitants, est composé de citoyens d'origine française et anglaise et que c'est à l'unanimité des voix que l'on a décidé de nous envoyer, M. Ethier et moi, accomplir cette agréable mission auprès de vous.

C'est que, voyez-vous, on aime la France si sincèrement sur les bords du Saint-Laurent, que l'immense océan que nous venons de franchir ne pourra jamais effacer nos sentiments de vénération et d'affection.

C'est donc avec la plus vive satisfaction, qu'au nom du conseil municipal de Montréal, j'ai l'honneur, Monsieur le Président, de vous remettre cette résolution, dont vous allez me permettre de vous faire la lecture :

« Extrait des délibérations du Conseil Municipal de Montréal, assemblée mensuelle tenue le 10^{er} jour de juillet 1905 :

« Résolu que M. René Bauset, l'un des greffiers de la Cité, et M. L. J. Ethier, l'aviseur légal de la Cité, soient chargés d'aller à Saint-Malo pour représenter la ville de Montréal, à l'occasion du dévoilement du monument Jacques Cartier, et d'exprimer les sentiments de reconnaissance du Conseil Municipal et ceux de tous les habitants de la Métropole du Canada envers les citoyens de Saint-Malo et de la France qui ont déployé tant d'énergie et de zèle pour perpétuer la mémoire du vaillant découvreur du Canada ».

(Copie conforme)

Le Maire de Montréal :
Signé : N. LAPORTE,

Les deux représentants de la ville de Montréal sont très applaudis, très écoutés, et la

ville de Montréal est acclamée. Les conseillers municipaux, présents, prennent d'urgence une délibération à l'effet de remercier le conseil municipal de la Métropole du Canada, d'avoir envoyé une délégation à Saint-Malo. Cette délibération sera inscrite au registre du Conseil.

M. Tiercelin fait connaître la dépêche suivante qu'il a reçue du maire de Québec, accompagnant une souscription de 500 fr. pour le monument :

Québec, cité de Champlain, envoie à Saint-Malo, cité de Jacques Cartier, salut fraternel. Vous souhaitez succès et crie avec vous : Vive la France! patrie de nos aïeux!

Signé : S. N. PARENT.

Des acclamations accueillent la lecture de cette dépêche, et les assistants se tournent vers M. Turgeon et lui demandent de prendre la parole. Cédant aux instances unanimes, le ministre canadien se lève :

Je ne sais comment, dit-il, exprimer l'émotion patriotique qui, depuis deux jours, gonfle ma poitrine de Canadien.

Venu une première fois en France en 1898, ce voyage avait en quelque sorte parfumé et embelli mon existence, mais je constate aujourd'hui, je l'ai constaté hier, il y a quelque chose de plus doux que de voir la France : c'est de la revoir. Et on la revêt en se sentant pénétré par le charme exquis, la grâce légère, la chaude sympathie qui se dégage de toutes choses. Je me souviens de la parole d'un de nos grands orateurs sacrés, empruntant, dans une occasion solennelle, au psalmiste : *Non fecit toliter omni nationi*. Non, Dieu n'a pas ainsi fait pour tous les peuples, la France est unique, la France est incomparable.

Nous, Canadiens, nous aimons la France comme on aime sa mère, naturellement et sans efforts, car l'air que nous respirons, les récits du foyer, les enseignements de l'école nous entrent dans la cervelle et dans les veines et nous créent une mentalité qu'aucun assaut ne peut affaiblir, aucun événement altérer et, sans que nous le voulions et même que nous le sachions, des siècles d'atavisme ont mis sur nos âmes leur ineffaçable empreinte.

Si nous aimons la France, de retour dans mon pays, je pourrai dire combien en France on aime le Canada et je ferai part à mes concitoyens des inoubliables grandes fêtes de Jacques Cartier.

Le très sympathique et estimé directeur du *Salut*, M. Bazin, porte un toast à la presse canadienne, en des termes qui seront hautement appréciés par ceux auxquels ce toast s'adresse :

Il y a quelques mois, à Montréal, dans une réception que le cher et généreux barde breton Botrel et sa charmante femme, que je soupçonne d'être un peu sa Muse, faisaient aux journalistes canadiens, ceux-ci, avec cette chaleur qui est la caractéristique de l'âme canadienne, portèrent la santé de la presse française et particulièrement de la presse malouine.

Celle-ci veut profiter de l'occasion que lui offrent les fêtes de Jacques Cartier pour renvoyer à la presse canadienne son cordial salut.

Dites, Messieurs les Canadiens, dites à nos cousins les journalistes vos frères, que de ce côté de l'Océan, il y a des écrivains, interprètes de l'opinion publique, dont les cœurs battent à l'unisson pour nos gloires communes, et en particulier pour Jacques Cartier.

Remerciez-les pour nous du concours enthousiaste qu'ils ont donné aux deux chers pèlerins de Jacques Cartier au Canada, pour le succès de leur généreuse et patriotique pensée; portez enfin à nos confrères de la Nouvelle-France le salut chaleureux et reconnaissant de leurs aînés de la vieille France, notre commune maman.

Messieurs, je propose d'unir dans un même toast la presse canadienne et les deux chers compatriotes qui furent entre elle et nous un trait d'union si sympathique, au barde et à Mme Théodore Botrel.

Le président a ensuite donné la parole à M. Hector Fabre, qui, comme il convient à la fin d'un banquet, a rompu la solennité des propos par une improvisation humoristique, que notre confrère du journal le *Salut* veut bien délicatement louer.

M. Fabre termine en disant :

Sous ces légers badinages, comme sous les paroles éloquentes que vous avez applaudies, demeure, soyez-en persuadés, Messieurs, et sans qu'on puisse songer à revenir sur les choses accomplies, le regret de vous avoir perdus, le regret que vous nous ayez perdus.

Le banquet se termine au son de chansons canadiennes.

A PARAMÉ

La seconde journée s'est passée à Paramé; elle a été, pour ainsi dire, plus intime; nous nous sommes approchés de plus près du Jacques Cartier, retour du Canada, mêlés davantage à sa vie à terre; nous avons marché dans ses traces un peu effacées, mais visibles. Elle a été encore bien intéressante, émouvante aussi, quoiqu'autrement. L'Histoire a fait taire son artillerie foudroyante, et nous avons eu les voix du foyer. Contraste qui a ravivé encore l'intérêt, l'émotion, qui n'ont point un instant faibli.

Les épisodes de cette seconde journée ont été variés, rapides; nous aurions voulu ralentir le cours de ces retours vers le passé, mais alors la nuit, puis le lendemain seraient venus, et je ne sais comment nous aurions fait pour quitter ces lieux pleins de songes et de souvenirs, ces nouveaux et déjà vieux amis, ces descendants de Cartier et de ses compagnons, séparer ces fils de la vieille et de la nouvelle France.

Il ne manque pas de gens, sans doute, qui n'ont pas éprouvé une heure ces joies, ces sensations que donne le patriotisme. Eh bien! il faut le regretter pour eux, souhaiter qu'ils en retrouvent la source en eux, la fassent couler abondante et généreuse. Cela vaut la peine, cela vaut bien des effusions plus accessibles et moins profondes.

Toute la population était debout, en joie, en fête, et se rangeait sur notre passage, cordiale, sympathique, affectueuse, saluant leur député, M. La Chambre, saluant le ministre canadien, saluant l'amiral et le général français, et le poète Tiercelin aussi. Et nous avons traversé ainsi, entourés, accompagnés, acclamés, Paramé, Saint-Idène, Rothéneuf, tout le domaine familial à Jacques Cartier.

Notre premier arrêt a été à l'Hôtel-de-Ville de Paramé. Dans la belle salle des délibérations, est suspendu aux murs, un beau portrait du découvreur du Canada, peint par Auguste Lemoine.

Les présentations ont lieu; c'est M. La Chambre qui les fait et il prononce un nouveau discours, plus senti et plus éloquent encore que les précédents.

Discours de M. La Chambre

Monsieur le maire,

Messieurs les membres du Conseil Municipal.

Comme représentant de la première circonscription de l'arrondissement de St-Malo, j'ai le grand honneur d'être auprès de la Municipalité de Paramé l'interprète du désir qu'ont bien voulu manifester l'Honorable M. Turgeon, ministre des ter-

res de la province de Québec, et Messieurs les Membres de la Délégation Canadienne, de visiter les lieux historiques où s'est déroulé tout une partie de la vie de Jacques Cartier.

Nos hôtes distingués n'ont pas hésité à franchir l'Atlantique pour venir honorer nos fêtes de leur présence, et pour apporter un précieux tribut de reconnaissance au grand ancêtre dont nous célébrons la mémoire.

En effet, si nous avons qualité pour glorifier l'œuvre de notre illustre compatriote, ne sont-ils pas autorisés comme nous à rendre hommage au Découvreur du Canada, au fondateur de cette contrée que leur longue suite d'efforts est parvenue à rendre l'une des plus florissantes du continent américain? (*Vifs applaudissements*).

Vous savez déjà avec quelle merveilleuse éloquence, avec quelle rare élévation de sentiments ils se sont acquittés de leur noble mission. (*Applaudissements répétés*).

Ils se sont entourés des hauts représentants de la Marine et de l'Armée, que nos populations patriotes sont heureuses de voir prendre part si complètement à nos fêtes, et qui ont tenu à honneur de venir célébrer avec nous l'une des gloires les plus pures de notre pays. (*Applaudissements*).

Ils sont accompagnés aussi dans leur pèlerinage par le distingué Président et les membres de la Société Historique et Archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo.

Bien que comptant peu d'années d'existence, cette Compagnie a déjà su montrer en mainte occasion combien elle se préoccupait de conserver les souvenirs du passé dans ce pays du Clos-Poulet, où chaque pierre a pour ainsi dire son histoire. (*Applaudissements*).

Jamais mieux l'intérêt de ces recherches ne vous était apparu que dans cette circonstance, où tant de détails concernant la vie du grand ancêtre sont malheureusement perdus pour nous. Les actions d'éclat nous sont transmises par l'histoire, mais combien nous aimerions à connaître le Jacques Cartier intime.

Aussi les trop rares vestiges qui nous parlent de lui possèdent-ils, à nos yeux, un prix infini.

C'est ainsi qu'en 1843, grâce au don précieux de la Société Littéraire et Scientifique de Québec, émule de la vôtre, le musée de Saint-Malo a eu l'heureux sort de s'enrichir des restes glorieux de la *Petite Hermine*, retrouvés dans la baie de Sainte-Croix. Par un singulier contraste, il a été ainsi conservé trace du bateau abandonné par Jacques Cartier sur cette côte de tribus sauvages, alors qu'ont disparu, au contraire, en entier, les deux autres navires qui l'avaient ramené triomphalement avec ses compagnons dans notre port.

Détruite aussi la maison que Jacques Cartier habita dans sa ville natale; indéterminé également le lieu où reposent ses cendres.

Mais, du moins, le manoir de Limoilou et des Portes-Cartier, sa résidence de campagne, reste encore debout. La jolie commune de Paramé, née sous une heureuse étoile, a eu, entre tant d'autres, la bonne fortune de le conserver intact.

Fière, à juste titre, d'en faire aujourd'hui les honneurs à ses insignes visiteurs, elle a revêtu sa plus belle parure, s'efforçant ainsi d'égaliser la proverbiale hospitalité canadienne.

Après avoir exploré les rives majestueuses du Saint-Laurent, découvert les paysages grandioses du Canada, c'est ce coin de terre privilégié que le grand navigateur a choisi pour y établir sa demeure; c'est là qu'à la suite de ses exploits renouvelés, il est revenu, comme le Cincinnatus de l'antiquité, à son champ et à sa charrue! (*Applaudissements*).

Le président et les membres du Comité du monument Jacques Cartier, ici présents, qui ont préparé ces fêtes avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge, ont pensé avec raison trouver là le digne couronnement de la cérémonie d'hier. Mieux que partout ailleurs, dans cette souriante retraite des Portes-Cartier, nos hôtes distingués sentiront vibrer l'âme du commun ancêtre; et en scellant tout à l'heure la plaque commémorative sur la demeure du héros, nous scellerons à nouveau le pacte d'entente cordiale qui n'a jamais cessé d'unir étroitement les Canadiens français et les habitants du pays malouin!

Le maire de Paramé, M. Rouxin, répond au député de la façon la plus heureuse.

Puis d'autres discours se succèdent, émus.

A toutes ces effusions patriotiques qui ont préparé l'assistance à une émotion plus grande encore, M. Turgeon, toujours bien inspiré, répond en récitant d'une façon simple et grande, la poésie de Fréchette. Ces vers dits ainsi, ces beaux vers, produisent un effet extrême. A côté de moi, ce parfait diseur Brémont subit la séduction de cette diction sans vain apprêt; il s'émeut, il applaudit et va serrer la main de Turgeon comme à un artiste véritable. C'est un triomphe pour le ministre, qui vaut ses plus retentissants.

Le cortège se reforme, et nous nous rendons, à travers des chemins fleuris de verdure et de drapeaux, vers Saint-Idème, en passant sous un arc de triomphe.

Dans la cour des Portes-Cartier, une estrade été dressée par les soins de Mme de Ferron, propriétaire de la ferme, secondée par son beau-frère, le général de Ferron.

M. Dupont, président de la Société Archéologique, prend la parole au milieu de l'attention générale, et prononce le très beau discours, digne de tous les éloges, que voici :

Discours de M. Dupont

La Société historique, a dit l'honorable président, offre ce marbre en hommage à la mémoire de Jacques Cartier. Notre compagnie a voulu rappeler, simplement et avec prudence, que le souvenir du découvreur du Canada plane sur ce logis; mais soucieuse avant tout de la vérité historique qu'elle cherche à pénétrer et à mettre en lumière, elle s'est imposée l'obligation de n'inscrire sur cette pierre rien qui puisse être erroné. Le sous-titre qu'elle eût fait graver à Jacques Cartier, seigneur de Limoilou ou des Portes, n'eût rien ajouté à la gloire de cet enfant du « Clos Poulet ». Aussi, la Société a-t-elle tenu à garder une réserve extrême, en honorant cordialement et sans phrases, par un marbre modeste, cet homme énergique et doux, pieux et patriote, si grand qu'il appartient à l'humanité toute entière, sans que cette universalité fasse perdre au pays qui lui a donné naissance le plus petit rayon d'une gloire très pure, restant, tout à la fois, mondiale, française et bien bretonne.

Le président, après avoir fait l'examen critique des revendications de Saint-Malo, de Saint-Servan, de Saint-Lunaire, se disputant l'honneur d'avoir donné le jour à Jacques Cartier, continue ainsi :

C'est l'explorateur hardi et prudent des mers lointaines, c'est l'aventurier de génie que rappellera aux générations futures la puissante et méditative statue qui charme les yeux et qui, mérite plus rare, fait penser. Peut-être s'embrume-t-elle d'un voile de tristesse? Peut-être ses oreilles attentives aux moindres bruits de la mer perçoivent-elles l'écho des rumeurs tragiques que l'avenir réservait à la tâche entreprise, à l'œuvre accomplie? Aujourd'hui le mélancolique *sic vos non nobis* du poète latin ne se pose-t-il pas naturellement sur les lèvres. Mais pour adoucir un peu cette amertume, réconfortons-nous dans cette pensée que, là-bas, par de-là les mers, des côtes où Jacques Cartier aborda, jusqu'aux rives des grands lacs aux eaux limpides, en passant par ces forêts profondes, au sein desquelles Chateaubriand promène ses rêves romantiques, est demeurée depuis Jacques Cartier, s'est enracinée, a grandi, a fleuri, s'est épanouie cette belle langue française, cette conquérante pacifique aux succès plus durables que les armes meurtrières et qui, transplantée, a conservé ce savoureux goût de terroir, mêlé d'une exquise délicatesse, puisé dans les entrailles de la mère-patrie.

L'orateur fait ensuite allusion aux guerres qui, sous Louis XV nous firent perdre le fruit de la conquête du Canada et, devant ce vieux manoir des Portes, il évoque, non plus le découvreur du Canada, mais un Jacques Cartier plus intime, un brave homme, adorant les en-

fants, heureux d'être utile et agréable à ses concitoyens, s'occupant de leurs intérêts, cherchant, avant tout, à apaiser leurs querelles et li termine ainsi :

C'est à ce Jacques Cartier intime que cette plaque commémorative est spécialement dédiée. Elle dira au passant que, dans ce logis, un grand homme qui aima bien sa petite patrie et qui en fut aimé, chercha souvent un doux repos entre deux glorieuses entreprises; qu'il y mena une vie discrète, honorée, bienfaisante et utile, et que si le découvreur du Canada est immortel par son génie, il vivra aussi très longtemps dans la mémoire des hommes, grâce à une chose plus grande encore que le génie : la Bonté.

Alors, M. Brémont lit, comme il sait lire, un magnifique poème de M. Tiercelin :

LES FILLEULS DE CARTIER

A L'OCCASION DE LA POSE D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE SUR LE MANOIR HABITÉ PAR JACQUES CARTIER

Strophes dites par L. BRÉMONT,
des Théâtres de l'Odéon et Sarah Bernhardt.
(Paramé, le 24 Juillet 1905).

Aux Canadiens français.

Jacques Cartier vécut ici, nous dit l'Histoire,
O pèlerins pieux, sa maison, la voilà.
Ici, hors de la brume obscure où se voila
Le passé, son étoile échappe à l'ombre noire.

L'heure de sa naissance et le lieu de sa mort
Qui peut les affirmer d'une façon certaine?
Jusqu'au jour où partit le vaillant Capitaine,
Tout entière sa vie échappe à notre effort.

Alors nous le suivons, dans son récit fidèle,
Vers ce lointain pays où sa voile aborda;
C'est là que, dans l'azur nouveau du Canada,
La Gloire prend son nom et monte à tire d'aile.

La trace de ses pas demeure empreinte encor
Sur la terre fertile et le long du Grand Fleuve,
Où ses mains apportaient une semence neuve
Que nous voyons fructifier en moisson d'or.

Mais, sans doute un peu las, désabusé peut-être,
Satisfait cependant du labeur accompli,
Il cherche le repos, il demande l'oubli,
Et c'est à Limoilou qu'il devra les connaître.

Il veut goûter enfin cet espoir toujours cher
De la paix qu'on savoure au déclin de la vie;
Voilà le coin de terre où son rêve se fie.
Le manoir, le verger, les champs et puis la mer!

C'est ici qu'au retour de la grande Aventure,
Il vécut, mais non pas délaissé, car souvent
La cour se remplissait d'un tumulte vivant;
J'entends des cris, des chants et des bruits de
voiture :

Un baptême là-bas sonne dans le clocher,
Et le père, un bourgeois grave, quelque noble
homme,
Veut un compère illustre à son enfant qu'on nomme!
« Seigneur de Limoilou, c'est vous qu'on vient
chercher! »

Et combien ont ici formulé leur requête
Qu'un même bon accueil encourageait toujours;
Cartier ne laissait pas achever le discours
Qu'il avait répondu : « Je serai de la fête! »

Et c'était grande fête! Honneur pour les parents,
Exemple pour le nouveau-né, ce parrainage
Apparaissait à tous comme un heureux présage :
Ce filleul inscrirait son nom aux premiers rangs,

Digne de ce Français qui voulut faire encore
Une France plus grande et dont le rêve ardent
Poursuivait le soleil au loin vers l'Occident,
Sûr, en quelque pays, d'y retrouver l'aurore;

Digne de ce Chrétien qui réclamait les droits
De Jésus et voulait gagner ces cœurs sauvages
Et qui prenait possession de ces rivages
En les marquant du signe auguste de la Croix.

Ces filleuls de Cartier, gardant la double empreinte
De son patriotisme et de sa foi, leurs noms
Sont connus, braves gens et hardis compagnons,
Des Chrétiens sans reproche et des Français sans
crainte.

Ces Malouins nombreux et certes des meilleurs,
Nous pouvons les compter au cours de nos archives,
Mais Cartier a fait souche aussi sur d'autres rives
Et le héraut de France a des filleuls ailleurs :

Des Chrétiens, qui n'ont pas laissé mourir la
flamme
Que ce fier conquérant alluma sur leurs bords,
Qui se disent très fiers et se sentent très forts
D'avoir sauvé la foi de Jésus dans leur âme.

Des Français, dont partout le passé se défend
Et qui, toujours, malgré le temps et la distance,
Sur leur lèvres ont gardé le doux parler de France
Et dans leur cœur l'orgueil de la France vivant.

C'est pourquoi, réunis sur cette terre élue
Par Cartier comme un lieu d'asile et de repos,
A l'ombre de la Croix, dans l'envol des Drapeaux,
Ces filleuls d'Outre-Mer, ici, je les salue.

Où mieux pourrions-nous donc leur tendre les
deux mains
Qu'au seuil de ce manoir, dans sa paix fraternelle,
Lorsqu'on sent palpiter la présence réelle
De Celui qui passa souvent par ces chemins.

A ces « cousins » que le Canada nous envoie,
Dans la vieille maison de famille, où donc mieux
Évoquer les communs souvenirs des aïeux,
Unir notre espérance et dire notre joie?

S'ils n'ont pas oublié ce Lieu Saint, nous aussi,
Nous savons l'honorer pour tout ce qu'il rappelle,
Et la France ancienne et la France nouvelle
Peuvent fraterniser loyalement ici.

Ces filleuls de Cartier, ils ont compris peut-être
Que s'ils se retrouvaient chez eux, étant chez nous,
Près de la mer plus bleue et sous le ciel plus doux,
C'est que sur tous planait l'ombre du grand
Ancêtre.

Aussi, rentrés Là-Bas, qu'ils proclament bien haut
Que les traditions ne se sont pas perdues
De l'hospitalité Bretonne et, mains tendues,
Qu'ils ont trouvé partout des Bretons au cœur
chaud :

Accueillis au pays de Douce Souvenance,
Qu'ils ont vu reflourir le Passé tout entier;
Qu'au pied de la Statue et qu'aux Portes-Cartier,
Ils ont communiqué dans l'amour de la France.

LOUIS TIERCELIN.

La parole est ensuite donnée à M. Fabre-Surveyer, avocat au barreau de Montréal, qui, dit le *Salut*, « a bien vite conquis l'assistance et soulevé son enthousiasme »; et notre confrère ajoute :

On applaudit aux pensées généreuses, aux sentiments élevés et vibrants qui affirment la fraternité ancienne et assurent la fraternité future encore plus intime du Canada et de la France, sentiments exprimés en un français élégant d'une grande pureté, dans un style des plus harmonieux.

Et après avoir écouté et applaudi Botrel, qui improvise quelques couplets en l'honneur de Paramé, on se dirige vers le manoir de Madame de Ferron; elle reçoit ses hôtes dans la chambre qui, suivant toute probabilité, fut celle de Jacques Cartier. M. Tiercelin porte un toast à Madame de Ferron auquel répond le général de Ferron; et le cortège après s'être ainsi imprégné, selon l'heureuse expression du *Salut*, de l'atmosphère du manoir, reprend la route du retour.

DARBOIS

ÉCHOS DES FÊTES

Du Salut :

Nous voici au point culminant de cette solennité inoubliable : M. Turgeon, ministre du Canada, va parler. Pourquoi ne pas l'avouer ? Parmi ceux qui ne connaissent pas le Canada français, ou qui oublient qu'à travers les vicissitudes des temps, il est demeuré vraiment la Nouvelle-France, l'apparition du premier ministre du Canada à la tribune excite un certain scepticisme. Aussi, quelle surprise, quel enchantement, quels transports, lorsque cette foule, dès les premiers mots de l'orateur, prononcés d'une voix puissante, dans une langue forte et originale, reçoit cette impression qu'elle a devant elle un grand Français et un grand orateur. Souffle, élévation, variété d'images, mouvement, geste, fascination, M. Turgeon possède au plus haut degré ces caractères de l'éloquence. De quel accent il nous dit : « Chers cousins, chers compatriotes ! » Quel beau langage il sait avoir pour exalter et bénir l'ancêtre commun, Jacques Cartier; quels mots et quels mouvements il a pour proclamer son amour au « beau et libre pays » que le Malouin Cartier conquit à l'immortalité. M. Turgeon ne laisse dans l'oubli aucun des aspects de Jacques Cartier, et il montre que rien ne lui est inconnu de notre littérature lorsqu'il rappelle que le fantastique voyage de Pantagruel n'est qu'un pastiche de ceux de Jacques Cartier.

Avec quelle sorte d'orgueilleuse joie l'orateur rappelle que Jacques Cartier ne fut pas seulement le découvreur du Canada, mais qu'il fut aussi son missionnaire. C'est la religion qui conquiert ce pays à la civilisation; c'est à l'ombre de la religion qu'il s'est développé et qu'il continue de vivre pour sa plus sûre gloire et sa plus certaine prospérité.

Cartier fut un précurseur : Lafayette et Franklin ne firent que transporter son geste sur les terres américaines; « aussi n'est-ce pas la statue de la Liberté que les Américains devraient avoir érigée dans le parc de New-York, mais la statue de la France ».

De même que je sens mon impuissance à traduire les accents de ce discours, je me sens incapable d'exprimer l'émotion et l'enthousiasme qu'il suscite.

Que fut-ce, je vous le laisse à deviner, lorsque, ne craignant pas d'aborder en cette circonstance la grave question de la politique coloniale, il montra le Canada maître de lui, reconnaissant à l'Angleterre de lui imprimer, sous les apparences d'une domination que celle-ci a le tact de faire à peine sentir, son merveilleux génie commercial, mais gardant son cœur à la France, qu'elle considère toujours comme la mère-Patrie.

M. Turgeon rappelle la douloureuse séparation de 1763, où le cher drapeau français, après avoir flotté deux cents ans sur le Canada,

Ferme son aile blanche et repassa les mers.

Tout cela est dit d'une voix enflammée et berceuse tour à tour, où éclatent les accents de la fierté et de la douleur. Aussi, quelle émotion dans la foule ! On applaudit, on applaudit encore, frénétiquement, et, de ci de là, des mains se portent aux yeux pour essuyer des larmes.

Et l'orateur continue son discours, qui franchit les bornes de cette solennité pour prendre les proportions d'une véritable profession de foi canadienne. Aussi, plutôt que de nous efforcer de le reconstituer sans y parvenir, préférons-nous renvoyer nos lecteurs à la publication qui en sera faite ultérieurement, espérons-le. Et ce sera un autre monument élevé, à l'ombre de Jacques Cartier, par le Canada à la France.

Lorsque l'orateur a prononcé les derniers mots de sa harangue, lorsqu'il a exprimé l'ambition du Canada de participer au rôle de la

France dans sa « maîtrise des idées et des belles formes » et de réaliser le rêve de prendre à côté d'elle « sa place au soleil et à la vie », les applaudissements ont de nouveau éclaté, frénétiques, interminables. La foule a fait à l'orateur une ovation indescriptible. Tous les Canadiens présents sont ravis, leurs visages rayonnent; il semble que ce soit, comme le dira le lendemain Louis Tiercelin dans un poème dont il illustra une fois de plus ces fêtes glorieuses, la « communion de deux âmes fraternelles ».

Du Nouvelliste de Bretagne :

Nous nous reconnaissons impuissants à résumer cette merveilleuse envolée d'éloquence.

Il est de ces chefs-d'œuvre qu'il faut entendre, qu'il faut lire, et qui ne se réduisent point, tel fut le discours du ministre canadien.

Il a soulevé, par sa grandeur, par la noblesse, par l'élévation des sentiments exprimés, l'enthousiasme de toute l'assistance qui n'a cessé d'applaudir et d'acclamer l'orateur.

Il a fait vibrer tous les cœurs, ému toutes les âmes, lorsqu'il parla de l'amour des Canadiens pour la France, de leur douleur lorsqu'ils virent

Notre drapeau, trempé de pleurs amers,
Fermer son aile blanche et repasser les mers.

Il réveilla bien des énergies lorsqu'il parla des luttes soutenues pour acquérir la liberté, aujourd'hui conquise.

Mais avec quelle fermeté il a dit le loyalisme du Canada pour l'Angleterre, avec quelle ampleur de vues il nous a montré l'avenir du Canada, plus grand que l'Europe entière, qui chaque année, dans toutes les branches de l'activité humaine, fait des progrès de géant, de géant libre, amoureux et fier de sa liberté.

Il a été sublime lorsqu'il a montré l'esprit français gravant profondément la trace de son passage, son empreinte ineffaçable sur toute l'Amérique, y laissant la semence féconde de la religion et de la civilisation.

« Ce n'est point la statue de la Liberté, dit-il, qui devrait se trouver à l'entrée du port de New-York, c'est la statue de la France. »

L'immense auditoire transporté acclama longuement le ministre canadien et le Canada.

De la Côte d'Émeraude :

Alors, M. Turgeon, ministre du Canada, prend la parole et, sans une note écrite, sans une hésitation, dans un style merveilleux, prononce un superbe discours qui est un admirable morceau d'éloquence. Il dit l'œuvre féconde de Cartier, au Canada : Il dit la splendide prospérité de « l'autre France » qui garde du grand malouin un si pieux et tenace souvenir. Là-bas, tout parle de Cartier : les rues, les universités, la nature elle-même. En effet, dans les méandres de la côte, elle a su dessiner comme un merveilleux et gigantesque camée qui figure la ressemblance de Cartier, telle que l'a conservée la tradition. Pour la France, le Canada vibre toujours d'une intime affection. Mais, il ne peut oublier que c'est l'Angleterre qui, en protégeant sa liberté, en a fait une grande nation. Et cette grande nation semble devoir être, dans les destinées futures, par rapport à l'Amérique, ce que fut la France des grands siècles, au milieu des nations européennes.

L'éminent orateur arrache des larmes à l'assistance, et M. Jouanjan a vraiment un beau geste quand, au milieu des frénétiques acclamations et des cris répétés de vive le Canada ! il se lève et, serrant les mains de l'éminent ministre, lui décerne le titre de citoyen de Saint-Malo.

Du Salut :

A M. Dupont succède M. Fabre-Surveyer, avocat à Montréal, cousin de Mlle Cartier, qui, dans une très belle langue, prononce un dis-

cours que j'ai le regret de ne pouvoir reproduire intégralement, tant il fleurait bon l'amour de la France.

Jacques Cartier a ici, dit-il en substance, deux sortes de souvenirs : des souvenirs tangibles, une statue et une plaque commémorative, et des souvenirs intangibles : ce sont ceux que nous garderons tous, Français et Canadiens, de ces deux journées mémorables.

« On nous reproche parfois, à nous Canadiens, nos archaïsmes et nos anglicismes. Nos anglicismes ? Mais à qui la faute si l'anglais est devenu notre langue gouvernementale ?... Nos anglicismes ?... Mais à qui la faute si notre grammaire s'arrête à la page où nos aïeux communs l'ont laissée ouverte ?... »

Tel fut le thème émouvant que M. Fabre-Surveyer développa avec un accent qui arracha à plusieurs d'entre nous des larmes.

LES CANADIENS à PARIS

Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris (8^e), 10, Rue de Rome (au premier à droite).

Adresse Télégraphique : Stadacona-Paris.

Téléphone : 218-03.

Inscrits au Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome :

Mme E. N. Saint-Jean, Montréal. 84, avenue Victor-Hugo.

Mlle Idola Saint-Jean, Montréal. 84, avenue Victor-Hugo.

M. Chs. de Lorimier, Montréal.

M. et Mme G. L. Beardmore, Toronto. Hôtel de la Trémoille.

M. Charles Villeneuve, Québec. Grand-Hôtel.

M. F. B. Gregory, Victoria B. C. 60, rue des Ecoles.

M. Ed. Fabre Surveyer, Montréal. 18, rue Royale.

M. W. V. Carey, Hamilton. 130, boulevard Montparnasse.

M. René Robin, Montréal. 24, rue Saintonge.

Mme René Robin, Montréal. 24, rue Saintonge.

Mlle Henriette St-Charles, Montréal. 71, rue Servan.

Mlle Hélène Giroux, Montréal. 71, rue Servan.

M. John J. Mac Laren, Toronto. Hôtel du Louvre.

M. A. Le Marquand, Winnipeg. 41 bis, rue des Ecoles (Charenton).

Mme A. Vallée, Québec. 5, rue Vignon.

Dr. A. Vallée, Québec. 5, rue Vignon.

Mlle Vallée, Québec. 5, rue Vignon.

M. Ernest Pélissier, Montréal. Hôtel de Saint-Petersbourg.

M. Robert R. Gallagher, Winnipeg. rue du Helder.

Mme S. S. Bain, Montréal.

M. Willfrid A. Cagnon, Montréal. 74, rue N.-D. des Champs.

Mme W. L. Forsyth, Montréal. Hôtel de Calais.

Mlle Thérèse Wisintamer, Montréal. Hôtel de Calais.

M. C. B. Major, Papineauville. Hôtel du Louvre.

Dr. T. A. Brisson, Montréal. Hôtel du Louvre.

M. René Bauset, Montréal. *Hôtel de l'Île-de-France.*

Mme René Bauset, Montréal. *Hôtel de l'Île-de-France.*

Mme Lina Rothwell, Ottawa. 195, rue de l'Université.

Dr. Edmond Casgrain, Québec. *Rue Saint-Roch.*

Mme Edmond Casgrain, Québec. *Rue Saint-Roch.*

Mlle Céline Borne, Mastai. P. Q. *Rue Saint-Roch.*

M. et Mme Charles Bénédicte, Montréal. *Hôtel d'Iéna.*

Mlle Azélie Chenet, Boston. *Hôtel Régina.*

Dr. R. A. Kennedy, Ottawa. *Hôtel des Empeurs.*

M. G. H. Gilbert, Montréal. 240, rue de Rivoli.

Hon. A. Turgeon, Québec. *Hôtel Bellevue.*

M. F. X. Lemieux, Québec. *Hôtel Bellevue.*

Dr. P. E. Maurice, Montréal. *Hôtel de Calais.*

M. E. J. Smart, Montréal. *Hôtel de Calais.*

Hon. Juge H. T. Taschereau, Montréal. 88 bis, avenue Kléber.

Mlle Taschereau, Montréal. 88 bis, avenue Kléber.

Mlle Jeanne Taschereau, Montréal. 88 bis, avenue Kléber.

M. et Mme Bernhard, Winnipeg. *Hôtel Peiffer.*

Mlle Bernhard, Winnipeg. *Hôtel Peiffer.*

M. S. Léger, Ottawa. *Hôtel de la Nouvelle-France.*

Mlle Sophie Myers, Montréal. *Exelsior-Hôtel.*

M. Lyon Lighthstone, Montréal. *Exelsior-Hôtel.*

M. W. J. White, Montréal. 18, rue Royale.

M. Ferdinand Roy, Québec. 60, rue des Mathurins.

Mlle Hogan, Québec. *Hôtel Peiffer.*

M. Paul Lacoste, Montréal. *Hôtel Terminus.*

Cap. G. L. Dobbin, Montréal. *Hôtel Saint-James.*

Dr. L. L. Auger, Worcester-Mass. *Hôtel de Calais.*

M. J. D. Rolland, Montréal. *Hôtel du Louvre.*

Mme D. B. Ouellet, New-York. 37, avenue Marceau.

Mlle Anna Saint-Martin, Montréal 5, rue Constance.

M. J. London, Toronto. *Hôtel Alexandra.*

Mme et Mlle London, Toronto. *Hôtel Alexandra.*

M. J. Hector Masson. *Hôtel de l'Île de France.*

M. A. L. Woolf, Montréal. 49, rue d'Hauteville.

Dr. J. R. O'Brien, Ottawa. *Hôtel Bergère.*

M. Charles Murphy, Ottawa. *Hôtel Bergère.*

Mme N. A. Hastings, Montréal. *Hôtel du Palais d'Orsay.*

Mme Roy Hastings, Montréal. *Hôtel du Palais d'Orsay.*

M. Ogilvie Hastings, Montréal. *Hôtel du Palais d'Orsay.*

Mme Chas-Moss et famille, Ottawa. 195, rue de l'Université.

LES MANUFACTURIERS CANADIENS

Comme suite et complément de notre compte-rendu du banquet donné au Palais d'Orsay en l'honneur de l'Association des Manufacturiers par le Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, nous reproduisons aujourd'hui la traduction de l'excellent discours de M. W. K. George.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Il est à peine nécessaire que je vous rappelle à quel point la France a été intimement mêlée à la première période de l'histoire du Canada, ni que je vous dise qu'un grand nombre de nos traditions les plus précieuses se rattachent à la mémoire des enfants de la belle France.

Nous n'avons jamais oublié quelle large part de cette histoire première de notre pays revient au zèle, à la piété et au courage sans bornes de ces nobles gens et charmantes femmes qui quittèrent vos rivages pour chercher une nouvelle patrie au-delà des mers. Je puis vous dire que les noms de Jacques Cartier, de Champlain, de La Salle, de Marquette sont restés honorés parmi nous et nous sont toujours chers à tous, d'origine anglo-saxonne ou gallique. Et il n'y a pas de page de notre histoire où ne brille un nom français! La tradition d'honneur n'a jamais été rompue. Ai-je besoin de vous dire qu'aujourd'hui encore, le premier citoyen du Canada, Sir Wilfrid Laurier, considéré de tous, est un descendant de votre noble race!

Il y a bien des motifs pour que la France et la Grande Bretagne soient amis et alliés. Heureux et fiers nous serions, au Canada, si, par l'exemple de l'union qui règne entre les deux races chez nous, nous aidions à resserrer les liens d'amitié qui rattachent l'une à l'autre ces deux grandes nations.

Les gouvernements de France et du Canada s'efforcent, j'en suis convaincu, d'améliorer les relations commerciales entre les deux pays

grâce à de plus grandes facilités maritimes et à des concessions douanières. Nous souhaitons que cela soit fait de façon à assurer de sérieux avantages à chacun d'eux. Nous croyons que la chose est possible; nous croyons qu'elle sera faite. De fait, nous en sommes sûrs. (*Applaudissements*).

Nous le disons aussi, franchement; dans toutes ces questions, notre intention est de traiter notre Métropole avec plus de faveur que nul autre, tout comme vous l'attendriez de vos propres colonies. Mais j'ajoute, et je suis sûr d'être l'interprète du sentiment de tous les Canadiens, que rien ne nous agréerait davantage que de nous entendre avec nos cousins d'ici. Amis nous sommes, amis nous voulons être toujours. (*Applaudissements*).

Le temps viendra sans doute où les hommes de négoce, plutôt que les diplomates, seront les tout puissants facteurs afin de prévenir les froissements internationaux et rendre comme inutiles tant d'armements.

Et maintenant, je voudrais ajouter quelque chose au sujet de notre visite en France. La parfaite courtoisie et la réception fraternelle de la Chambre de Commerce, les égards plus qu'ordinaires qui nous ont été prodigués par le gouvernement de cette grande République, par les autorités municipales de cette magnifique cité, recevez-en l'assurance, nous ont profondément touchés. Il n'y a pas de paroles qui puissent exprimer notre gratitude; nos cœurs en sont remplis; et avec nous, autant que nous, tous les Canadiens ressentent l'honneur qui nous a été fait. (*Applaudissements*).

GRAND HOTEL CANADIEN & COLONIAL

26, Rue de St-Petersbourg, PARIS (8), à proximité

de la Gare Saint-Lazare. Téléphone 255-82

(Station Métropolitain : Place Clichy, Rue de Saint-Petersbourg)

A. BENOIT, Directeur-Gérant

INSTALLATION MODERNE — PRIX RÉDUITS

Déjeuners et Dîners à Prix fixes (vin compris) et à la Carte

80 Chambres avec tout le confort moderne

SALONS POUR FAMILLES

Chambres préconisées par le Touring-Club

SALLES DE BAINS A TOUS LES ÉTAGES

Salons de Correspondance et de Réception

GRAND GARAGE POUR AUTOMOBILES ET BICYCLETTES

Hôtel s'élevant au milieu d'un grand Jardin

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Recommandé aux Familles et au Clergé

ARRANGEMENT POUR SÉJOUR ET POUR PENSION

CHOCOLAT-MENIER

Vente par jour : **55,000 K^{OS}**

OPINIONS

Nous relations récemment l'opinion du célèbre Docteur Lapponi, sur les pilules Pink. Cet éminent docteur, médecin particulier de Sa Sainteté le Pape Pie X et des plus hautes personnalités romaines, appréciait en ces termes ce remarquable régénérateur du sang, tonique du système nerveux :

« Je certifie avoir expérimenté les pilules Pink dans des cas d'anémie simple consécutive à la croissance. Après quelques semaines de traitement, le succès répondit pleinement à mon attente. A l'avenir donc, je ne manquerai pas d'étendre l'usage de ce remarquable médicament au traitement des autres formes morbides de l'anémie et de la chlorose, ainsi qu'aux asthénies, aux névroses et autres maladies similaires. » D^r Lapponi.

Voyons maintenant ce que dit des pilules Pink le grand médecin de quartier d'une grande ville, médecin visitant par conséquent une nombreuse clientèle de riches et de modestes, de grands commerçants et d'ouvriers, M. le D^r Georges Oriot, dont nous donnons ici le portrait, exerce à Paris où il habite, 4, rue de l'Entrepôt, dans ce dixième arrondissement de la capitale, si riche et si populeux.

Nous recevions récemment du D^r Oriot la lettre suivante :

« J'ai le plaisir de vous informer que les pilules Pink donnent dans ma clientèle d'excellents résultats. J'ai obtenu, dans des cas de chlorose, d'appauvrissement du sang, de débilité nerveuse et de troubles menstruels critiqués, non seulement une amélioration, mais un succès complet. En particulier je viens de guérir, par un traitement relativement court des pilules Pink, une personne atteinte d'une anémie profonde avec toute la gamme des symptômes précurseurs de graves lésions cardiaques ».

Enfin les pilules Pink sont la prescription de ces excellents médecins si aimés, si dévoués, des petites villes et des campagnes. Leurs malades veulent être guéris rapidement avec peu de dépense par un traitement simple, facile. Les pilules Pink répondent très bien à ces trois désirs, et donnent toute satisfaction et au Docteur et aux malades.

M. le Docteur E. Coulouma, bien connu à Saint-Chinian (Hérault) et dans toute la région, membre de la Société de médecine et de chirurgie, ancien aide préparateur de la Faculté de médecine, ancien aide de clinique des hôpitaux, pharmacien de 1^{re} classe, prescrit régulièrement les pilules Pink. Voici son appréciation :

« Après expérimentation très satisfaisante, je prescris régulièrement les pilules Pink principalement aux anémiques, aux névrosés, surtout dans la clientèle féminine. Chez les jeunes filles anémiques, neurasthéniques, chez celles dont le menstruation était irrégulière, chez les femmes anémiées par les métrorrhagies et par les suites de couches, les pilules Pink m'ont donné de très heureux résultats. Je continue à les prescrire couramment dans tous ces cas si fréquents dans la clientèle. »

Les pilules Pink sont une sauvegarde, un mur de sécurité. Elles gardent la santé, et par conséquent le bonheur de nombreuses familles. On devrait toujours avoir quelques boîtes de pilules Pink sous la main, car les pilules Pink sont comme le gardien silencieux de la santé de la maison. Des milliers de ménages ont pris les pilules Pink et éprouvé leurs bienfaits. Des millions d'autres ménages négligent malheureusement encore cette précieuse précaution. Quelques doses de pilules Pink prises au moment propice font merveille. Leur valeur comme préventif est beaucoup plus remarquable encore que les étonnantes guérisons qu'elles donnent chaque jour. Le traitement des pilules Pink prévient ou guérit les

maladies suivantes : anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, périodes irrégulières, débilité nerveuse, danse de saint-Guy, migraines, névralgies sciatique, maux d'estomac, rhumatisme. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin et Cie, pharmacien, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON
ET A LA MEDITERRANEEBillets d'Aller et Retour de Paris
à BERNE et à INTERLAKEN
ET RÉCIPROQUEMENT
à ZERMATT (MONT-ROSE)
SANS RÉCIPROCIÉTÉ

Prix des Billets de Paris à :

Berne (via Dijon-les Verrières, à l'aller et au retour, on via Dijon-les Verrières à l'aller et via Delémont-Delle au retour), 1^{re} classe, 100 fr. — 2^e classe, 75 fr. — 3^e classe, 50 fr.

Interlaken, 1^{re} classe, 112 fr. — 2^e classe, 83 fr. — 3^e classe, 56 fr.

Zermatt (via Dijon-Pontarlier-Lausanne), 1^{re} classe, 140 fr. — 2^e classe, 108 fr. — 3^e cl. 71 fr.

EXCURSIONS à Fontainebleau et à Moret

Des trains de plaisir auront lieu les dimanches 4, 18 et 25 Juin, 2, 9, 16, 23 et 30 Juillet, entre Paris, Fontainebleau et Moret. Prix des places, aller et retour : Fontainebleau, 2^e classe 4 fr. 50, 3^e classe 3 fr. ; Moret, 2^e classe 5 fr. 50, 3^e classe 3 fr. 50.

Départ de Paris à 7 h. 31 matin. Arrivée à Fontainebleau à 8 h. 43 matin, à Moret à 8 h. 57 matin.

Crédit Foncier Franco-Canadien

Prêts Hypothécaires

Société Anonyme Canadienne Fondée le 24 Juillet 1881, durée jusqu'en 1979

CAPITAL SOCIAL : 25.000.000 de Francs

divisé en 50.000 actions de 500 francs chacune

SIÈGE SOCIAL A MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. G. Brolemann, *, Administrateur du Crédit Lyonnais, *Président Honoraire*.

J.-H. Thors, O. *, Directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, *Président*.

J.-A. Ouimet, l'un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour la Province de Québec; Administrateur de la Banque d'Épargne (Montréal), *Vice Président*.

Auguste Real Angers, Membre du Conseil privé, Conseiller du Roi (Montréal).

MM. Comte I. de Camondo, O. *, de la Maison J. Camondo et C^{ie}, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

P.-A. Chéramy, ancien Président de la Chambre des Avoués, Avoué honoraire.

A. Denfert-Rochereau, *, Administrateur de la Société Française de Reports et Dépôts.

De Molinari, *, Membre correspondant de l'Institut.

J.-E. Moret, *, Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

E. Persillier-Lachapelle, M. D. * (Montréal).

COMMISSAIRES-CENSEURS

MM. A. Desjardins (Montréal).

J. Ovide Gravel (Montréal).

Ludovic de la Vallée-Poussin (Paris).

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Martial Chevalier.

SECRÉTAIRE DU COMITÉ DE PARIS

M. Paul Morel.

COMITÉ DE PARIS

3, Rue d'Antin, 3

HOTEL DE LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Cours moyens des actions en 1904. 529 Francs, à la Bourse de Paris.

Cours moyens des actions en 1905. 543 Francs.

E. CUSENIER & C^o

LIQUEURS SPÉCIALES
A BASE DE VIEILLE FINE-CHAMPAGNE

Fabriquées
AU CHATEAU DE SOLENÇON
A COGNAC

Peach - Brandy — Suprême Orange
Prunelle — Peppermint
Cherry - Brandy — Kummel doré
Mandarinettes

ALFRED VIDAL
AGENT GENERAL

87, Rue de Constantinople — PARIS
TÉLÉPHONE N^o 541-02

Agent avec monopole au Canada :
LA COMPAGNIE
d'Approvisionnements Alimentaires de Montréal (L^o)

CH. DE RANCOURT

BORDEAUX

FOURNISSEUR BREVETÉ DE LL.M.M.
le ROI des PAYS-BAS, le ROI de SUÈDE et NORVÈGE
le ROI de PORTUGAL

Vins de Bordeaux authentiques

AGENCE AU CANADA :
LA COMPAGNIE

d'Approvisionnements alimentaires (L^o)
MONTREAL

AGENCE A PARIS :
37, Rue de Constantinople, 37
TÉLÉPHONE 541-02

COSTUME

SUR MESURE

75 Fr.

TÉLÉPHONE

261-97

SCOTCH
TAILORS

1, Rue Auber

(COIN DE LA RUE Scribe)

PARIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 150 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : RUE BERGÈRE
SUCCESSION : 2, Place de l'Opéra, PARIS

OPÉRATIONS DU COMPTOIR :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements; Escompte de Chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères; Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Cheques Traités, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts Hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiements de Coupons, etc.

AGENCES

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| A. 147, boul. Saint-Germain; | O. 71, boul. Montparnasse; |
| B. 108, rue de Rivoli; | P. 27, boul. Saint-Antoine; |
| C. 23, boulevard Diderot; | R. 53, boul. Saint-Michel; |
| D. 2, rue Rambuteau; | S. 2 bis, av. des Gobelins; |
| E. 16, rue de Turbigo; | T. 1, avenue de Villiers; |
| F. 21, pl. de la République; | U. 49, av. d. Champs-Élysées; |
| G. 24, rue de Flandre; | V. 85, avenue d'Orléans; |
| H. 2, rue du 4-Septembre; | X. 69, rue du Commerce; |
| I. 80-82, boulevard Magenta; | Y. 124, faub. Saint-Honoré; |
| J. 7, boulevard de Strasbourg; | Z. 89, boulevard Haussmann; |
| K. 92, boul. Richard-Lenoir; | AB. 39, rue Mémorial; |
| L. 86, rue de Clichy; | AC. 25, boulevard Barbès; |
| M. 87, avenue Kléber; | AD. 44, rue Lafayette; |
| N. 35, avenue Mac-Mahon; | AE. 119, boulevard Voltaire; |

BUREAUX DE BANLIEUE

Asnières : 6, rue St-Denis, Charenton : 50, rue de Paris, Clichy : 106, boulevard National, Enghien : 47, Grande-Rue, Jardy-sur-Seine : 54, rue Nationale, Levallois-Perret : 3, Place de la République, Montreuil-sous-Bois : 48, rue du Pré, Neuilly-sur-Seine : 92, Avenue de Neuilly, Saint-Denis : 88, rue de Paris.

AGENCES EN PROVINCE

Abbeville, Agen, Aix-en-Provence, Alais, Albi, Amiens, Angoulême, Arles, Avignon, Bagnères-de-Luchon, Bagnols-sur-Cèze, Bar-sur-Seine, Beaune, Beaumont, Beauvais, Bediers, Belfort, Bergerac, Béziers, Biarritz, Bordeaux, La Bourboule, Caen, Calais, Cannes, Carcassonne, Carpentras, Castres, Cayillon, Cette, Chagny, Châlons-sur-Saône, Châteauneuf, Châtelleraune, Châtillon-sur-Seine, Clermont (Oise), Clermont-Ferrand, Clermont-FHérault, Cognac, Combrailles, Dax, Deauville-Trouville, Dieppe, Dijon, Douai, Dunkerque, Elbeuf, Epervain, Epinal, Firminy, Flers, Gray, Le Havre, Hazebrouck, Issou, Jarnac, La Ferté-Macé, Lésignan, Libourne, Lille, Limoges, Lyon, Manosque, Le Mans, Marseille, Mazamet, Melon, Mont-de-Marsan, Le Mont-Dore, Montpellier, Muret, Nancy, Nantes, Narbonne, Nice, Nîmes, Nogent-sur-Seine, Orange, Orléans, Pau, Périgueux, Perpignan, Reims, Rennes, Riom, Rive-de-Gier, Roanne, Roubaix, Rouen, Royat, Saint-Chamond, Saint-Dié, Saint-Etienne, Saint-Junien, Salon, Solignac, Toulouse, Tourcoing, Tours, Trouville-Deauville, Troyes, Valenciennes, Versailles, Vichy, Villefranche-sur-Saône, Villeneuve-sur-Lot, Vire.

AGENCES DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Mananjary, Tuléar.

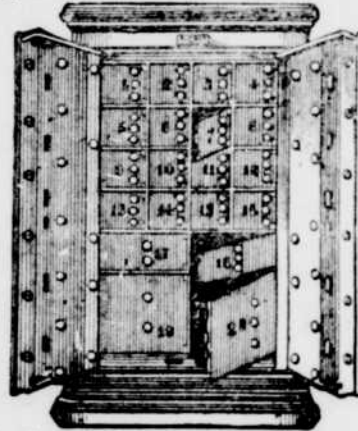
AGENCES A L'ÉTRANGER

Bruxelles, Ostende, Londres, Liverpool, Manchester, Monte Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Bombay, Melbourne, Sydney, Tanger, Mogador, Casablanca.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées dans les principales Agences.

GARANTIE & SÉCURITÉ ABSOLUES



COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FR. PAR MOIS

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :
De 6 mois à 11 mois, 2 00 ; de 1 an à 3 ans, 3 00.
Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Dépositaire. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS BALNÉAIRES

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales Villes d'Eaux : Nice, Cannes, Vichy, Dieppe, Trouville-Deauville, Dax, Royat, le Havre, la Bourboule, le Mont-Dore, Bagnères-de-Luchon, etc.; ces Agences traitent toutes les opérations, comme le Siège social et les autres Agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL d'Escompte délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses Agences et Correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salon des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra
Special department for travellers and letters of credit. Luggage stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world.—Exchange office. Letters and parcels received and forwarded.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
• SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 250 MILLIONS DE FRANCS

Siège social : 54 et 56, rue de Provence.
Succursales : 134, rue Réaumur (place de la Bourse), et 6, rue de Sévres, A PARIS

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre); — Ordres de Bourse (France et Étranger); — Souscriptions sans frais; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Ob. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); — Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers; — Mise en règle de titres; — Avances sur titres; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce; — Garde de titres; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-verification des tirages; — Virements et chèques sur la France et l'Étranger; — Lettres de crédit et Billets de crédit circulaires; — Change de monnaies étrangères; — Assurances (incendie, accidents), etc.



LOCATION DE COFFRES-FORTS

Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

(Voir les Notices spéciales)

76 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la banlieue, 446 agences en Province, 2 agences à l'Étranger (Londres, 53, Old Broad Street, et Saint-Sébastien); Correspondants sur toutes les places de France et de l'étranger.

ON DEMANDE

A représenter à Montréal (Canada), quelques industries françaises.

Avances faites sur consignations au besoin. Références satisfaisantes.

Marchandises françaises de tous genres très appréciées sur le marché Canadien.

On répondra à toute demande de renseignements.

Adresser : F. POULIN

Agent commissionnaire

242, rue Saint-Jacques

MONTREAL (Canada)

PARIS

HOTELS FRÉQUENTÉS PAR LES CANADIENS

GRAND HOTEL DES DEUX AMÉRIQUES

15, Rue Geoffroy-Marie — PARIS

Au centre du commerce. — Chambres de 2 fr. 50 à 6 fr. par jour et de 30 fr. à 60 fr. par mois. — Repas à volonté. — Electricité. — Téléphone 238-46. Vve HUOT.

HOTELS DE PROVINCE RECOMMANDÉS

SALIES-DE-BÉARN (Basses-Pyrénées)

LA SANTÉ PAR LE SEL. — Sources naturelles d'eau salée, bromotodurées dix fois plus salées que l'eau de mer. — 200 grammes de sel par litre. — 80 kilos de sel par bain.

BAINS & DOUCHES. — Maladies des enfants et adultes. — Lymphatisme. — Tuberculose. — Affections de croissance, des glandes, des os et articulations. — Rachitisme. — Anémies. — Convalescences. — Surmenages, etc. — Maladies des femmes. — Métrites. — Salpingites. — Fibromes. — Hémorragies. — Stérilité.

GRAND HOTEL DU CHATEAU. — En face des Bains, situation unique et élevée à 100 mètres de l'établissement thermal, voiture caoutchoutée gratuite pour le service des Bains. Omnibus à tous les trains. Téléphone avec Paris et la Province. Lumière électrique. Eau de la ville. Vastes parcs et jardins de 3 hectares. Chambres hygiéniques. Deux jeux de Lawn-Tennis. Billard. Croquet. Salon de lecture avec journaux quotidiens. Grande Salle de Fêtes. Chalets pour familles dans le Parc. Appartements avec cuisines. Garage pour Automobiles. Écurie et remise. Chambre noire.

Recommandé par le Cyclists Touring Club. Ferme fournissant l'hôtel de Lait, Œufs et Légumes frais. Situation élevée recommandée pour Cures d'air. Arrangements spéciaux pour familles. Prix Modérés. Se habla Español - English Spoken.

L'Hôtel se compose de deux magnifiques Châteaux, dont l'un, actuellement restauré, est l'ancienne résidence des Ducs de Talleyrand-Perigord, Princes de Chalais, et l'autre, de construction récente, possède tous les confort modernes. Les deux Châteaux sont reliés par une vaste Saie à manger.

Grâce aux beaux ombrages du Château, et à sa situation élevée, dominant la ville, ses hôtes y jouissent, en et, d'une atmosphère fraîche et salubre et l'étendue des Parcs leur permet de se grouper ou de s'isoler à leur choix.



Ligne Franco-Canadienne "ALLAN"

Nouveau service postal direct et régulier pour Passagers et Marchandises entre

LE HAVRE et le CANADA

(ET VICE-VERSA)

Subventionné par le Gouvernement Canadien

Nouveaux Vapeurs à Turbine et triple hélices de 12.000 tonnes supprimant la trépidation et odeur de machines

3 Août	Virginian, de Liverpool.	24 Août	Bavarian, de Liverpool.	11 Septem.	Pomeranian, du Havre.
10 —	Tunisian, de Liverpool.	28 —	Sarmatian, du Havre.	14 —	Victorian, de Liverpool.
14 —	Sardinian, du Havre.	31 —	Virginian, de Liverpool.	21 —	Bavarian, de Liverpool.
17 —	Victorian, de Liverpool.	7 Septem.	Tunisian, de Liverpool.	25 —	Sardinian, du Havre.

PRIX DE PASSAGE : { De Paris à Québec et Montréal. *Via* Liverpool — 1^{re} Classe : depuis 440 francs, selon la cabine.
2^e Classe : De Paris, par vapeur direct du Havre, fr. 245. *Via* Liverpool depuis fr. 245.

L'attention de MM. les Passagers est tout particulièrement attirée sur ce point que les Steamers affectés au service direct du Havre n'ont qu'une SEULE CLASSE DE CABINES qui, bien que dite « de seconde classe », est très confortablement aménagée et permet, malgré la modicité du prix, de faire la traversée dans d'excellentes conditions.

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des Etats-Unis ainsi que la Chine, le Japon, etc. *via* Vancouver.

BILLETS de RETOUR avec RÉDUCTION PERMETTANT de REVENIR par NEW-YORK

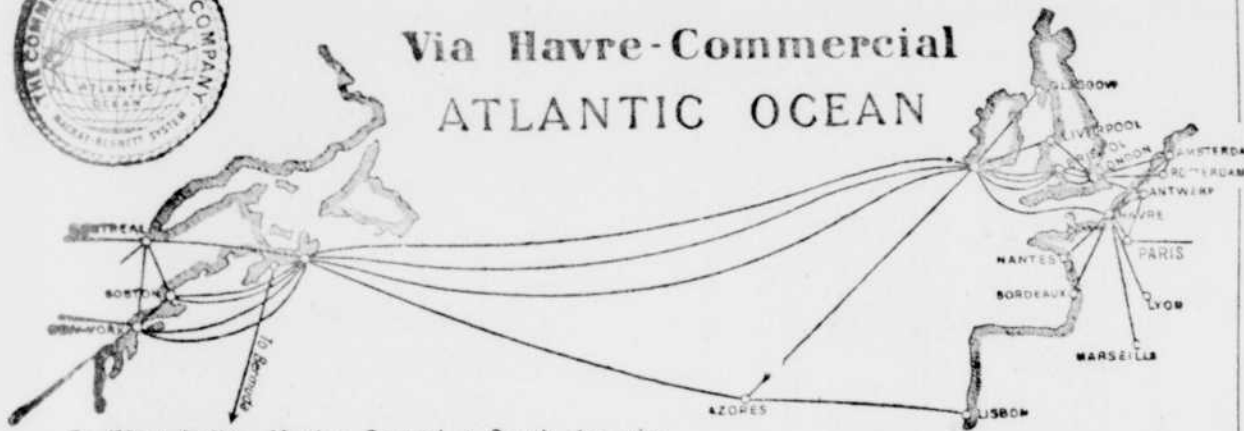
Marchandises à Frêts très réduits par Engagement spécial pour le Canada et les Etats-Unis

S'adresser pour passage, frêt et tous renseignements :

J.-M. CURRIE & Co, 36, rue d'Hauteville, PARIS, et 2, rue Pleuvry, HAVRE
PITT & SCOTT, 47, Rue Cambon, PARIS



Via Havre-Commercial ATLANTIC OCEAN



To West-Indies Mexico Central & South America

LIGNE ENTIÈREMENT SOUS-MARINE DE NEW-YORK EN FRANCE

La seule Compagnie possédant et exploitant quatre câbles transatlantiques entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique.

La seule Compagnie qui, ayant un point d'atterrissage sur le continent européen, possède aux Etats-Unis un réseau complet de lignes terrestres.

Communications directes avec le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.

BUREAUX A PARIS : { ADMINISTRATION, 9, rue Louis-le-Grand (2^e).
RENSEIGNEMENTS, 49, avenue de l'Opéra (2^e).

— BUREAU DE TRANSMISSION — 112, Boulevard de Strasbourg, au HAVRE —

CE BUREAU EST EN COMMUNICATION :

AVEC NEW-YORK

Par deux câbles entièrement sous-marins, ce qui évite les longues lignes aériennes de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse.

FILS DIRECTS

Du Havre à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Hambourg, etc.

AVEC PARIS

Par un fil spécial aboutissant au Bureau de la Bourse, et par un câble souterrain aboutissant au Bureau-Central

FILS DIRECTS

De Paris à Berlin, Cologne, Francfort, Bâle, Berne, Genève, Vienne, Milan, Gênes, Rome, etc.

LES TÉLÉGRAMMES SONT REÇUS DANS TOUS LES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES

A défaut des formules que la Compagnie adresse gratuitement sur demande, prière d'indiquer en marge de la minute la mention non taxée **Via Commercial**.

CANADA

(Ancienne Colonie Française)



Deux millions d'habitants parlant notre langue. — Climat salubre. — Terre très fertile. — Récoltes abondantes. — Pêche et chasse libres. — Chemins de fer sil-

donnant toutes les parties du pays. — Vivres meilleur marché qu'en Europe.

Soixante-quatre hectares de magnifique terre arable octroyés gratuitement par le Gouvernement à tout colon de 18 ans et plus, ainsi qu'aux veuves ayant des enfants.

Voyage à prix réduit, toujours à la charge du colon. — Emplois procurés à leur arrivée, aux ouvriers agricoles expérimentés, avec gages rémunérateurs.

Les servantes, ainsi que les femmes et les filles de ferme obtiennent facilement des places ; la demande est illimitée.

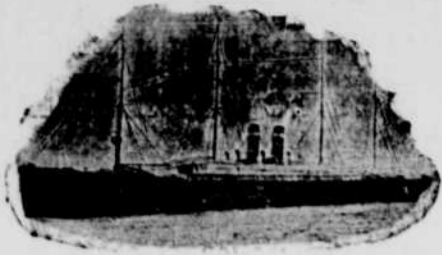
Envoi de brochures et de renseignements officiels gratuits, en s'adressant au **COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU CANADA, 10, rue de Rome, à Paris.**

Pension de Famille Franco-Canadienne QUARTIER DE L'ÉTOILE

Absolument recommandée. Admirablement située près du Bois de Boulogne. Station du métropolitain, à 2 minutes. Depuis 6 francs par jour vin compris, 11, Avenue de la Grande-Armée.

LIGNE DOMINION

SERVICE DE LA MALLE ROYALE & DES ETATS-UNIS



SERVICE RAPIDE

entre

LIVERPOOL, QUÉBEC ET MONTRÉAL

Régulièrement effectués par des steamers modernes

S.S. Canada	Deux hélices.
S.S. Dominion	—
S.S. Kensington	—
S.S. Southmark	—
S.S. Vancouver.	—

Commodités sans rivales aux prix les plus bas.

Il est à remarquer que le *Kensington*, le *Southmark* et le *Vancouver* ne transportent qu'une seule classe de passagers qui ont tous les avantages du salon des passagers. Les cabines sont situées dans la meilleure partie du bateau. Les promenades sur le pont, les fumoirs, etc., sont tous situés au centre du navire et suffisent à tous les besoins de cette importante section du public voyageur, qui tout en exigeant les meilleures commodités, ne se soucie pas de payer les prix plus élevés qu'on demande sur des bateaux ayant deux classes de passagers de cabine.

Pour tous renseignements s'adresser :

A Monsieur MARTIN, 9, rue Scribe, Paris.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

SUR TOUS POINTS DU GLOBE

Michell & Kimbel

MAISON FONDÉE EN 1849

31, Place du Marché Saint-Honoré, 31

PARIS

TRANSPORTS A FORFAIT
Expédition contre remboursement
PORT PAYÉ ET DÙ
ASSURANCES MARITIMES
et terrestres
OPÉRATIONS EN DOUANE
Livraison, Magasinage, etc.

SPECIALITÉS
de
TRANSPORTS
de
MOBILIERS EN WAGONS
ou en caisses
TRANSPORTS D'AUTOMOBILES
TRANSPORTS
DE TABLEAUX ET OBJETS D'ART



SERVICES SPÉCIAUX
pour
PAYS D'EUROPE, ORIENT
INDES
AUSTRALIE
ET EXTRÊME-ORIENT
AMÉRIQUE DU NORD
ET CANADA
RÉPUBLIQUE ARGENTINE
BRÉSIL
MEXIQUE
ET AMÉRIQUE CENTRALE
AUTRES PAYS

MAISONS A :

HAVRE, 26, rue des Viviers.
MARSEILLE, 20, boulevard Maritime.
BORDEAUX, 36, quai des Chartrons.
BOULOGNE-S.-MER, 6, rue des Pipots.
DUNKERQUE, 22, rue des Bassins.

SAINT-NAZAIRE, quai du Commerce.
ROUEN, 26, quai Gaston-Boulet.
LYON, 16, quai Saint-Clair.
ANVERS, 4, Korte Schipperskapel Straat.
LONDRES, E. C., 32, St. Mary Axe.

AGENCES dans tous les Centres commerciaux du monde

AGENTS A : Montréal, Messrs. BLAKLOCK BROS, 41, Common Street.
Québec, GEO. C. SCOTT.

HERNU, PERON & Co, 61, Boulevard Haussmann, PARIS (8)^e, Agents de :

LIGNES DOMINION

ET DU

CANADIAN PACIFIC Ry

SERVICES DE LIVERPOOL AU CANADA

PROCHAINS DÉPARTS pour QUÉBEC et MONTRÉAL

18 Août	Canada.
25 —	Southmark.
1 ^{er} Sept.	Kensington.
8 —	Dominion.
15 —	Vancouver.

Tous ces steamers sont neufs et ont deux hélices.

PRIX DES PASSAGES

de PARIS à QUÉBEC ou MONTRÉAL

1 ^{re} CLASSE :	Depuis 416 et 441 fr. selon les cabines, etc.
2 ^{me} CLASSE :	Depuis 236, 248 et 261 fr. »

HERNU, PÉRON & Co délivrent des billets en toutes classes par :

Compagnie Générale Transatlantique, Havre-New-York.
Compagnie Hollando-Américaine, Boulogne-New-York.
Compagnie Hambourgeoise-Américaine, Boulogne-New-York.
American Line, Cherbourg-New-York.
American Line, Liverpool-Philadelphie.
Cunard & White Star Lines, Liverpool-New-York et Boston.
North German Lloyd, Cherbourg-New-York.
Leyland Line, Liverpool-Boston et toutes Compagnies en général aux prix officiels des Compagnies.

SERVICE FRANCO-CANADIEN "ALLAN"

du HAVRE à QUÉBEC et MONTRÉAL

Tous les 14 jours — 2^{me} classe seulement : 225 francs

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Billets pour tout l'intérieur du Canada, les Etats-Unis. Voyages au Japon, en Chine et en Australie, et autour du Monde, via Vancouver. — Excursions.

TRANSPORTS DE BAGAGES, PETITS COLIS & MARCHANDISES
SUR TOUTES LES PARTIES DU MONDE AUX CONDITIONS LES PLUS RÉDUITES — PRIX SUR DEMANDE

COLONISATION DU CANADA, CONCESSIONS GRATUITES DE 64 HECTARES DE TERRAIN

renseignements, dates des départs, prix des passages, et billets pour toutes destinations et par toutes Compagnies, brochures et cartes gratuites

S'adresser aux Agents : **HERNU, PÉRON & Co** Agents d'émigration autorisés par le gouvernement français.

61, Boulevard Haussmann (près la gare St-Lazare, en face la rue de Rome), PARIS (8)^e

MAISONS AU HAVRE — ROUEN — MARSEILLE — BOULOGNE-SUR-MER — MAZAMET — ANVERS — LONDRES — FOLKESTONE.